

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2999

27 novembre 2013

SOMMAIRE

Alma Ventures S.A.	143952	S.C.I. Op der Barriaer	143949
Andror S.A.	143952	Sherwin Williams Luxembourg Invest- ment Management Company S.à r.l.	143945
CGI Luxembourg SA	143906	SHL Luxembourg S.à r.l.	143948
IS Business Services S.à r.l.	143951	Signorello Holding S.A.	143952
IS EF Three S.à r.l.	143950	Star Check S.A.	143915
IT TOP Sàrl	143950	Strawberry Investment 2 S.à r.l.	143944
Kaynes Capital S.à r.l.	143916	Structured Alternative Invest	143943
Lemu Investments S.A.	143916	TAK S. à r.l.	143945
Letterone Investment Holdings S.à r.l. ...	143919	Tam Investments S.A.	143945
Linden Logistics (Lux) S.à r.l.	143919	Teddy Financial Invest S.A. - SPF	143944
Lionbridge Holdings Luxembourg	143929	TMSI Partners S.C.S.	143946
Living Planet Fund Management Company S.A.	143930	TMSI S.à r.l.	143948
Lyoness Cashback S.A.	143951	Toiture La Tuile SA	143945
Lys Holding 2 S.à r.l.	143934	Toze Consult s.à r.l.	143945
Lys Holding 3 S.à r.l.	143935	Tyrrel Finance S.A.	143946
Magnolia Investments & Partners S.C.A.	143951	United Platform S.A.	143946
Magnolia Investments S.à r.l.	143951	Unity S.A.	143946
Marba Investments S.à r.l.	143951	Unity S.A.	143947
M.D. Arche s.à r.l.	143951	Unity S.A.	143947
Mediterranean Real Estate Management S.A.	143952	Unity S.A.	143947
Mediterranean Real Estate Management S.A.	143952	Universal Real Estate SA	143935
Motor Lux S.A.	143919	Urbe S.A.	143947
Moventas Holdings (Luxembourg) S.à r.l.	143906	UsefulRisk S.à r.l.	143946
Point of U [.of U] (Soparfi) S.à r.l.	143950	Vela Real Estate Credit Holdings I S.à r.l.	143947
Prescott Investment S.A.	143950	Vertbois Sàrl	143948
Prescott Investment S.A.	143950	W2007/W2008 Ourse Holding B S.à r.l. .	143948
Roberta Di Camerino S.A.	143935	World Investments Company, en abrégé WIC S.A.	143949
S.A.B. Lux Sàrl	143935	WP IX LuxCo II S.à r.l.	143949
Salem Investments S.à r.l.	143915	WP IX LuxCo I S.à r.l.	143949
Scania Luxembourg S.A.	143930	WSI Education S.à r.l.	143948
		Zap S.A.	143950

CGI Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 7, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 35.212.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 30 septembre 2013

En date du 30 septembre 2013, les membres du conseil d'administration ont pris acte de la démission de M. Eric GUILHOU de ses fonctions de président du conseil d'administration et d'administrateur avec effet au 30 juin 2013.

Les membres du conseil d'administration ont nommé M. Laurent FEVRE, né le 6 juillet 1965 à Baudignécourt, F-67400, et demeurant à F-67400 Illkirch, 6, rue des Marguerites (France), en tant qu'administrateur délégué à la gestion journalière de la Société avec effet rétroactif au 1^{er} mars 2013 et ce, pour une durée qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2014.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion de l'assemblée générale tenue en date du 30 septembre 2013

En date du 30 septembre 2013, les associés réunis en assemblée générale, ont pris la résolution de nommer M. Laurent FEVRE, né le 6 juillet 1965 à Baudignécourt, F-67400, et demeurant à F-67400 Illkirch, 6, rue des Marguerites (France), en tant qu'administrateur de la Société avec effet rétroactif au 1^{er} mars 2013 et ce, pour une durée qui expirera lors de l'assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CGI Luxembourg SA

Référence de publication: 2013147911/21.

(130181056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Moventas Holdings (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 161.541.

In the year two thousand and thirteen, on the twenty fifth day of September.

Before Maitre Jean SECKLER, notary, residing in Junglister, Grand Duchy of Luxembourg,

An extraordinary general meeting (the "Meeting") of the company Moventas Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office (siège social) at 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 161541 (the "Company") was held.

The Meeting was presided by Me Delia NITESCU, lawyer, residing professionally in Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as Secretary Me Iya MARTKOPLICHVILI, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elected as Scrutineer Me Marine LEONARDIS, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The board of the members Meeting then drew up the attendance list, which, after having been signed *ne varietur* by the holder of the powers of attorney representing the Members (the "Members"), will remain attached to the present minutes together with said powers of attorney to be submitted together to the registration authorities.

The agenda of the Meeting was the following:

1. Increase of the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of seven hundred and sixty eight thousand two hundred and ninety one Euros (EUR 768,291), to an amount of one million three hundred eighty four thousand two hundred seventy-nine Euros (EUR 1,384,279) represented by one hundred thirty eight thousand four hundred twenty-five (138,425) class A to I corporate units and one hundred thirty eight thousand four hundred fifty-four (138,454) class J corporate units by issuance of sixty-one thousand five hundred ninety six (61,596) new class A to I corporate units and sixty one thousand six hundred twenty-four (61,624) new class J corporate units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company to be subscribed in consideration for the contributions listed under items 2 to 7 of the present agenda together with an aggregate share premium amounting to fifty seven million three hundred and sixteen thousand and fifty-seven Euros (EUR 57,316,057);

2. Subscription and payment by Clyde Blowers Capital Fund III LP, a limited partnership, having its registered office at 1, Redwood Crescent, Peel Park, United Kingdom, registered with the Companies House Register under the number SL8995 ("CBC") of one hundred twenty eight thousand four hundred and ninety-eight (128,498) new corporate units in the Company, divided into twelve thousand eight hundred and forty-nine (12,849) class A to I corporate units and twelve thousand eight hundred and fifty-seven (12,857) class J units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, having such rights and obligations as detailed in the Company's articles of association in consideration for a contribution in kind consisting of a claim held by CBC against the Company for an amount of twelve million eight hundred and forty nine thousand seven hundred and eighty two Euros (EUR 12,849,782), representing a share premium in relation to this sub-

scription amounting to twelve million seven hundred twenty-one thousand two hundred and eighty-four Euros (EUR 12,721,284);

3. Subscription and payment by Clyde Blowers Capital Storm Co-Investment LP, a limited partnership, having its registered office at 1, Redwood Crescent, Peel Park, United Kingdom, registered with the Companies House Register under the number SL009862 ("Storm") of one hundred and twenty thousand eight hundred and twenty-three (120,823) new corporate units in the Company, divided into twelve thousand and eighty-two (12,082) class A to I corporate units and twelve thousand and eighty-five (12,085) class J units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, having such rights and obligations as detailed in the Company's articles of association in consideration for a contribution in kind consisting of a claim held by Storm against the Company for an amount of twelve million eighty-two thousand two hundred and sixty-three (EUR 12,082,263), representing a share premium in relation to this subscription amounting to eleven million nine hundred and sixty-one thousand four hundred and forty Euros (EUR 11,961,440);

4. Subscription and payment by CBC of two hundred seventy-two thousand eight hundred and ninety-six (272,896) new corporate units in the Company, divided into twenty-seven thousand and two hundred and eighty-nine (27,289) class A to I corporate units and twenty-seven thousand two hundred and ninety-five (27,295) class J units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, having such rights and obligations as detailed in the Company's articles of association in consideration for a contribution in kind consisting of a claim held by CBC against the Company for an amount of twenty-four million five hundred and sixty thousand six hundred and one Euros (EUR 24,560,601), representing a share premium in relation to this subscription amounting to twenty four million two hundred and eighty-seven thousand seven hundred and five Euros (EUR 24,287,705);

5. Subscription and payment by CBC of sixty-five thousand four hundred and eight (65,408) new corporate units in the Company, divided into six thousand five hundred and forty (6,540) class A to I corporate units and six thousand five hundred and forty-eight (6,548) class J units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, having such rights and obligations as detailed in the Company's articles of association in consideration for a contribution in cash together with a share premium amounting to an aggregate of five million eight hundred and eighty-six thousand seven hundred and fifty-two Euros (EUR 5,886,752);

6. Approval of Clyde Blowers Capital Storm Co-Invest (2013) LP, a limited partnership constituted and existing under the laws of Scotland, with its registered address at 1, Redwood Crescent, East Kilbride, G74 5PA, registered with Companies House under the number SL013823 ("Storm Co-Invest 2013") as new member of the Company and waiver of any preemption rights by the members of the Company in respect of the corporate units to be subscribed and paid by Storm Co-Invest 2013 as detailed under item 7. of the present agenda;

7. Subscription and payment by Storm Co-Invest 2013 of twenty eight thousand three hundred and sixty-three (28,363) new corporate units in the Company, divided into two thousand eight hundred and thirty-six (2,836) class A to I corporate units and two thousand eight hundred and thirty-nine (2,839) class J units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each, having such rights and obligations as detailed in the Company's articles of association in consideration for a contribution in cash together with a share premium amounting to an aggregate of two million five hundred and fifty-two thousand six hundred and forty-seven Euros (EUR 2,552,647);

8. Subsequent amendment of article 5, first paragraph of the articles of association of the Company;

9. Granting of authorization to any one manager of the Company or to any one lawyer of the law firm Wildgen to carry out any necessary action in relation to the resolutions to be taken on the basis of the present agenda; and

10. Any other business

The Chairman declared that resolutions to be taken in relation to items 1 to 5 of the above agenda shall be only taken by the existing members of the Company until the date of the present resolutions, whilst resolutions to be taken in relation to items 6 and seq. shall be taken by the existing members together with Storm Co-Invest 2013.

The Members of the Company moved to the following resolutions unanimously:

First resolution

The Members resolved to approve the increase of the corporate capital of the Company so as to bring it from its present amount of seven hundred and sixty eight thousand two hundred and ninety one Euros (EUR 768,291), to an amount of one million three hundred eighty four thousand two hundred seventy-nine Euros (EUR 1,384,279) represented by one hundred thirty eight thousand four hundred twenty-five (138,425) class A to I corporate units and one hundred thirty eight thousand four hundred fifty-four (138,454) class J corporate units by issuance of sixty-one thousand five hundred ninety six (61,596) new class A to I corporate units and sixty one thousand six hundred twenty-four (61,624) new class J corporate units having a nominal value of one Euro (EUR 1) each and with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company together with an aggregate share premium amounting to fifty seven million three hundred and sixteen thousand and fifty-seven Euros (EUR 57,316,057).

Second resolution
Subscription and Payment

1. Further appeared Delia NITESCU, acting in her capacity as duly appointed attorney of CBC of by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The person appearing declared to subscribe respectively in the name and on behalf of CBC, prenamed, of

- 12,849 class A Corporate Units,
- 12,849 class B Corporate Units,
- 12,849 class C Corporate Units,
- 12,849 class D Corporate Units,
- 12,849 class E Corporate Units,
- 12,849 class F Corporate Units,
- 12,849 class G Corporate Units,
- 12,849 class H Corporate Units,
- 12,849 class I Corporate Units, and
- 12,857 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of one Euro (EUR 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration for a contribution in kind consisting of a claim held by CBC against the Company for an amount of twelve million eight hundred and forty nine thousand seven hundred and eighty two Euros (EUR 12,849,782), representing a share premium in relation to this subscription amounting to twelve million seven hundred twenty-one thousand two hundred and eighty-four Euros (EUR 12,721,284).

The valuation of the contribution is made under the responsibility of the board of managers of the Company and it is recorded in the minutes of the board meeting dated 23 September 2013.

A copy of the minutes of said board meeting is provided, as evidence to the notary for his comfort and will remain attached hereto to be submitted together with the present deed to the registration authorities.

Thereupon, the Members resolved to accept said subscription and payment and to issue and allocate the above listed corporate units to CBC.

2. Further appeared Delia NITESCU, acting in her capacity as duly appointed attorney of Storm of by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The person appearing declared to subscribe respectively in the name and on behalf of Storm, prenamed, of

- 12,082 class A Corporate Units,
- 12,082 class B Corporate Units,
- 12,082 class C Corporate Units,
- 12,082 class D Corporate Units,
- 12,082 class E Corporate Units,
- 12,082 class F Corporate Units,
- 12,082 class G Corporate Units,
- 12,082 class H Corporate Units,
- 12,082 class I Corporate Units, and
- 12,085 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of one Euro (EUR 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration for a contribution in kind consisting of a claim held by Storm against the Company for an amount of twelve million eighty-two thousand two hundred and sixty-three (EUR 12,082,263) representing a share premium in relation to this subscription amounting to eleven million nine hundred and sixty-one thousand four hundred and forty Euros (EUR 11,961,440).

The valuation of the contribution is made under the responsibility of the board of managers of the Company and it is recorded in the minutes of the board meeting dated 23 September 2013.

A copy of the minutes of said board meeting is provided, as evidence to the notary for his comfort and will remain attached hereto to be submitted together with the present deed to the registration authorities.

Thereupon, the Members resolved to accept said subscription and payment and to issue and allocate the above listed corporate units to Storm.

3. Further appeared Delia NITESCU, acting in her capacity as duly appointed attorney of CBC of by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The said person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of CBC:

- 27,289 class A Corporate Units,

27,289 class B Corporate Units,
27,289 class C Corporate Units,
27,289 class D Corporate Units,
27,289 class E Corporate Units,
27,289 class F Corporate Units,
27,289 class G Corporate Units,
27,289 class H Corporate Units,
27,289 class I Corporate Units, and
27,295 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of one Euro (EUR 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration for a contribution in kind consisting of a claim held by CBC against the Company for an amount of twenty-four million five hundred and sixty thousand six hundred and one Euros (EUR 24,560,601), representing a share premium in relation to this subscription amounting to twenty four million two hundred eighty-seven thousand seven hundred and five Euros (EUR 24,287,705).

The valuation of the contribution is made under the responsibility of the board of managers of the Company and it is recorded in the minutes of the board meeting dated 23 September 2013.

A copy of the minutes of said board meeting is provided, as evidence to the notary for his comfort and will remain attached hereto to be submitted together with the present deed to the registration authorities.

Thereupon, the Members resolved to accept said subscription and payment and to issue and allocate the above listed corporate units to CBC.

4. Further appeared Delia NITESCU, acting in her capacity as duly appointed attorney of CBC of by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The said person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of CBC:

6,540 class A Corporate Units,
6,540 class B Corporate Units,
6,540 class C Corporate Units,
6,540 class D Corporate Units,
6,540 class E Corporate Units,
6,540 class F Corporate Units,
6,540 class G Corporate Units,
6,540 class H Corporate Units,
6,540 class I Corporate Units, and
6,548 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of one Euro (EUR 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution together with a share premium amounting to an aggregate of five million eight hundred and eighty-six thousand seven hundred and fifty-two Euros (EUR 5,886,752).

Proof of existence of the cash contribution is detailed at the end of the fourth resolution.

Third resolution

The Members resolved to approve Storm Co-Invest 2013 as new member of the Company and waived any preemption rights of the Company in respect of the corporate units to be subscribed and paid by Storm Co-Invest 2013 as detailed under item 7. of the above agenda.

Fourth resolution Subscription and Payment

Further appeared Delia NITESCU, acting in her capacity as duly appointed attorney of Storm Co-Invest 2013 of by virtue of the pre-mentioned power of attorney.

The said proxy will remain attached to the present deed, after having been signed ne varietur by the proxy-holder, the members of the board and the notary to be submitted together with this deed to the registration authorities.

The said person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Storm Co-Invest 2013:

2,836 class A Corporate Units,
2,836 class B Corporate Units,
2,836 class C Corporate Units,

2,836 class D Corporate Units,
2,836 class E Corporate Units,
2,836 class F Corporate Units,
2,836 class G Corporate Units,
2,836 class H Corporate Units,
2,836 class I Corporate Units, and
2,839 class J Corporate Units,

each corporate unit having a nominal value of one Euro (EUR 1) with such rights and obligations as set out in the articles of association of the Company and in consideration of a cash contribution together with a share premium amounting to an aggregate of two million five hundred and fifty-two thousand six hundred and forty-seven Euros (EUR 2,552,647).

The aggregate amount of eight million four hundred and thirty nine thousand three hundred and ninety-nine Euros (EUR 8,439,399), as subscribed and paid in cash as per items 4 of the second resolution above and the present resolution is at the disposal of the Company, evidence of which was provided to the undersigned notary.

Fifth resolution

The Members resolved to amend article 5, first paragraph of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

"The subscribed share capital is set at one million three hundred eighty four thousand two hundred seventy-nine Euros (EUR 1,384,279) represented by:

138,425 class A Corporate Units,
138,425 class B Corporate Units,
138,425 class C Corporate Units,
138,425 class D Corporate Units,
138,425 class E Corporate Units,
138,425 class F Corporate Units,
138,425 class G Corporate Units,
138,425 class H Corporate Units,
138,425 class I Corporate Units, and
138,454 class J Corporate Units,

each Corporate Unit having a nominal value of one Euro (EUR 1) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association."

Sixth resolution

The Members resolved to grant authorization to any one manager of the Company or to any lawyer of the law firm Wildgen, Luxembourg to carry out any necessary action in relation to the above taken resolutions.

The Meeting was declared closed as there was no further business.

Declarations, Costs, Evaluation

The amount of expenses, costs, remuneration and charges to be paid by the Company as a result of the present stated deed is estimated at 6,800.- EUR.

The undersigned notary, who understands and speaks English, stated that at the request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French translation; at the request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Follows the french version Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-cinquième jour du mois de septembre.

Par-devant nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglister, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») de la société Moventas Holdings (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 161541 (la «Société»).

L'Assemblée fut présidée par Maître Delia NITESCU, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg (le «Président»).

Le Président désigna comme Secrétaire Maître Iya MARTKOPLICHVILI, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée désigna comme Scrutateur Maître Marine LEONARDIS, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée dressa la liste de présence laquelle, après avoir été signée ne varietur par les mandataires des associés (les «Associés»), restera annexées au présent procès-verbal et aux procurations pour être soumis ensemble aux autorités en charge de l'enregistrement.

Que la présente Assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de sept cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt onze Euros (EUR 768.291) à un montant d'un million trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-neuf Euros (EUR 1.384.279) représentés par cent trente-huit mille quatre cent vingt-cinq (138.425) parts sociales de classe A à I et cent trente-huit mille quatre cent cinquante-quatre (138.454) parts sociales de classe J par l'émission de soixante et un mille cinq cent quatre vingt seize (61.596) nouvelles parts sociales de classe A à I et soixante et un mille six cent vingt-quatre (61.624) nouvelles parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société qui seront souscrits en contrepartie d'apports énumérés sous les points 2 à 7 de l'ordre du jour, avec une prime d'émission d'un montant total de cinquante-sept million trois cent seize mille cinquante-sept Euros (EUR 57,316,057);

2. Souscription et libération par Clyde Blowers Capital Fund III LP, une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social au 1, Redwood Crescent, Peel Park, Royaume-Uni enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro SL8995 («CBC») de cent vingt-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit (128.498) nouvelles parts sociales dans la Société, divisées en douze mille huit cent quarante-neuf (12.849) parts sociales de classe A à I et douze mille huit cent cinquante-sept (12.857) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en nature consistant en un droit à recevoir de CBC à l'encontre de la Société d'un montant de douze millions huit cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-deux Euros (EUR 12.849.782) représentant une prime d'émission en relation avec cette souscription d'un montant de douze millions sept cent vingt et un mille deux cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 12.721.284);

3. Souscription et libération par Clyde Blowers Capital Storm Co-Investment LP, une société en commandite (limited partnership), ayant son siège social au 1, Redwood Crescent, Peel Park, Royaume-Uni enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro SL009862 («Storm») de cent vingt mille huit cent vingt-trois (120,823) nouvelles parts sociales dans la Société, divisées en douze mille quatre-vingt-deux (12.082) parts sociales de classe A à I et douze mille quatre-vingt-cinq (12.085) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en nature consistant en un droit à recevoir de Storm à l'encontre de la Société d'un montant de douze millions quatre-vingt-deux mille deux cent soixante-trois Euros (EUR 12.082.263) représentant une prime d'émission en relation avec cette souscription d'un montant de onze millions neuf cent soixante et un mille quatre cent quarante Euros (EUR 11.961.440);

4. Souscription et libération par CBC de deux cent soixante-douze mille huit cent quatre vingt-seize (272.896) nouvelles parts sociales dans la Société, divisées en vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-neuf (27.289) parts sociales de classe A à I et vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-quinze (27.295) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en nature consistant en un droit à recevoir de CBC à l'encontre de la Société d'un montant de vingt-quatre millions cinq cent soixante mille et six cent un Euros (EUR 24.560.601) représentant une prime d'émission en relation avec cette souscription d'un montant de vingt-quatre millions deux cent quatre-vingt-sept mille sept cinq Euros (EUR 24.287.705);

5. Souscription et libération par CBC de soixante-cinq mille quatre cent huit (65.408) nouvelles parts sociales dans la Société, divisées en six mille cinq cent quarante (6.540) parts sociales de classe A à I et six mille cinq cent quarante-huit (6.548) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en numéraire avec une prime d'émission d'un montant total de cinq millions huit cent quatre-vingt six mille et sept cent cinquante-deux Euros (EUR 5.886.752);

6. Approbation de Clyde Blowers Capital Storm Co-Invest (2013) LP, une société en commandite (limited partnership), constituée et régie par les lois d'Ecosse, ayant son siège social au 1, Redwood Crescent, East Kilbride, G74 5PA, Royaume-Uni, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro SL013823 ("Storm Co-Invest 2013") en tant que nouvel associé de la Société et renonciation à tout droit de préemption par les associés de la Société au titre des parts sociales qui seront souscrites et libérées par Storm Co-Invest 2013 tel que détaillé sous le point 7. du présent ordre du jour;

7. Souscription et libération par Storm Co-Invest 2013 de vingt-huit mille trois cent soixante-trois (28.363) nouvelles parts sociales dans la Société, divisées en deux mille huit cent trente-six (2.836) parts sociales de classe A à I et deux mille huit cent trente-neuf (2.839) parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune et ayant

les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en numéraire avec une prime d'émission d'un montant total de deux millions cinq cent cinquante-deux mille six cent quarante-sept Euros (EUR 2.552.647);

8. Modification de l'article 5, paragraphe premier des statuts de la Société en conséquence;

9. Autorisation donnée à tout dirigeant de la Société ou à tout avocat de l'étude Wildgen d'effectuer toute action nécessaire en relation avec les résolutions prises sur base du présent ordre du jour; et

10. Divers.

Le Président déclare que les résolutions sous les points 1 à 5 de l'ordre du jour ci-dessus seront prises par les associés existants de la Société jusqu'à la date des présents résolutions, tandis que les résolutions sous les points 6 et suivants seront prises par les associés existants ensemble avec Storm Co-Invest 2013.

Les Associés de la Société prirent unanimement les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décidèrent d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de sept cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt onze Euros (EUR 768.291,-) à un million trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-neuf Euros (EUR 1.384.279,-) représentés par cent trente-huit mille quatre cent vingt-cinq (138.425) parts sociales de classe A à I et cent trente-huit mille quatre cent cinquante-quatre (138.454) parts sociales de classe J, par l'émission de soixante et un mille cinq cent quatre vingt seize (61.596) nouvelles parts sociales de classe A à I et soixante et un mille six cent vingt-quatre (61.624) nouvelles parts sociales de classe J ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) ayant les mêmes droits et obligations énoncés dans les statuts de la Société avec une prime d'émission d'un montant total de cinquante-sept millions trois cent seize mille cinquante-sept euros (EUR 57.316.057,-);

Deuxième résolution

Souscription et Libération

1. Il comparu Delia NITESCU, dûment nommée agissant en sa capacité de mandataire de CBC en vertu de la procuration susmentionnée.

Ladite procuration restera annexée au présent acte, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du conseil et le notaire qui sera soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

La personne comparaisant déclara souscrire au nom et pour le compte de CBC, respectivement à:

- 12.849 parts sociales de classe A,
- 12.849 parts sociales de classe B,
- 12.849 parts sociales de classe C,
- 12.849 parts sociales de classe D,
- 12.849 parts sociales de classe E,
- 12.849 parts sociales de classe F,
- 12.849 parts sociales de classe G,
- 12.849 parts sociales de classe H,
- 12.849 parts sociales de classe I, et
- 12.857 parts sociales de classe J,

chacune des parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en nature consistant en un droit à recevoir de CBC à l'encontre de la Société d'un montant de douze millions huit cent quarante-neuf mille sept cent quatre-vingt-deux Euros (EUR 12.849.782,-) représentant une prime d'émission en relation avec cette souscription d'un montant de douze millions sept cent vingt et un mille deux cent quatre-vingt-quatre Euros (EUR 12.721.284,-).

L'évaluation de la contribution sera faite sous la responsabilité du conseil de gérance de la Société et enregistrée dans le procès-verbal datant du 23 septembre 2013.

Une copie du procès-verbal dudit conseil sera fournie en tant que preuve au notaire et pour son confort et restera annexé ci-joint pour être soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

Sur ce, les Associés décidèrent d'accepter ladite souscription et la libération et l'émission et l'allocation des parts sociales ci-dessus énumérées à CBC.

2. Il comparu Delia NITESCU, dûment nommée agissant en sa capacité de mandataire de Storm en vertu de la procuration susmentionnée.

Ladite procuration restera annexée au présent acte, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du conseil et le notaire qui sera soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

La personne comparaisant déclara souscrire au nom et pour le compte de Storm, respectivement à:

- 12.082 parts sociales de classe A,
- 12.082 parts sociales de classe B,

12.082 parts sociales de classe C,
12.082 parts sociales de classe D,
12.082 parts sociales de classe E,
12.082 parts sociales de classe F,
12.082 parts sociales de classe G,
12.082 parts sociales de classe H,
12.082 parts sociales de classe I, et
12.085 parts sociales de classe J,

chacune des parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en nature consistant en un droit à recevoir de Storm à l'encontre de la Société d'un montant de douze millions quatre-vingt-deux mille deux cent soixante-trois Euros (EUR 12.082.263) représentant une prime d'émission en relation avec cette souscription d'un montant de onze millions neuf cent soixante et un mille quatre cent quarante Euros (EUR 11.961.440).

L'évaluation de la contribution sera faite sous la responsabilité du conseil de gérance de la Société et enregistrée dans le procès-verbal datant du 23 septembre 2013.

Une copie du procès-verbal dudit conseil sera fournie en tant que preuve au notaire et pour son confort et restera annexé ci-joint pour être soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

Sur ce, les Associés décidèrent d'accepter ladite souscription et la libération et l'émission et l'allocation des parts sociales ci-dessus énumérées à Storm.

3. Il comparu Delia NITESCU, dûment nommée agissant en sa capacité de mandataire de CBC en vertu de la procuration susmentionnée.

Ladite procuration restera annexée au présent acte, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du conseil et le notaire qui sera soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

La personne comparaisant déclara souscrire au nom et pour le compte de CBC,

27.289 parts sociales de classe A,
27.289 parts sociales de classe B,
27.289 parts sociales de classe C,
27.289 parts sociales de classe D,
27.289 parts sociales de classe E,
27.289 parts sociales de classe F,
27.289 parts sociales de classe G,
27.289 parts sociales de classe H,
27.289 parts sociales de classe I, et
27.295 parts sociales de classe J,

chacune des parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en nature consistant en un droit à recevoir de CBC à l'encontre de la Société d'un montant de vingt-quatre millions cinq cent soixante mille six cent un Euros (EUR 24.560.601,-) représentant une prime d'émission en relation avec cette souscription d'un montant de vingt-quatre millions deux cent quatre-vingt-sept mille sept cent cinq Euros (EUR 24.287.705,-).

L'évaluation de la contribution sera faite sous la responsabilité du conseil de gérance de la Société et enregistrée dans le procès-verbal datant du 23 septembre 2013.

Une copie du procès-verbal dudit conseil sera fournie en tant que preuve au notaire et pour son confort et restera annexé ci-joint pour être soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

Sur ce, les Associés décidèrent d'accepter ladite souscription et la libération et l'émission et l'allocation des parts sociales ci-dessus énumérées à CBC.

4. Il comparu Delia NITESCU dûment nommée agissant en sa capacité de mandataire de CBC en vertu de la procuration susmentionnée.

Ladite procuration restera annexée au présent acte, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du conseil et le notaire qui sera soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

La personne comparaisant déclara souscrire au nom et pour le compte de CBC, respectivement à

6.540 parts sociales de classe A,
6.540 parts sociales de classe B,
6.540 parts sociales de classe C,
6.540 parts sociales de classe D,
6.540 parts sociales de classe E,

6.540 parts sociales de classe F,
6.540 parts sociales de classe G,
6.540 parts sociales de classe H,
6.540 parts sociales de classe I, et
6.548 parts sociales de classe J,

chacune des parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en numéraire avec une prime d'émission d'un montant total de cinq millions huit cent quatre-vingt six mille et sept cent cinquante-deux Euros (EUR 5.886.752,-).

Preuve d'existence de l'apport en espèces sera donnée à la fin de la quatrième résolution.

Troisième résolution

Les Associés décidèrent d'approuver Storm Co-Invest 2013 en tant que nouvel associé de la Société et renonciation à tout droit de préemption de la Société au titre des parts sociales qui seront souscrites et libérées par Storm Co-Invest 2013 tel que détaillé sous le point 7. de l'ordre du jour ci-dessus.

Quatrième résolution Souscription et Libération

Il comparu Delia NITESCU, dûment nommée agissant en sa capacité de mandataire de Storm Co-Invest 2013 en vertu de la procuration susmentionnée.

Ladite procuration restera annexée au présent acte, après avoir été signée ne varietur par le mandataire, les membres du conseil et le notaire qui sera soumis avec le présent acte aux autorités d'enregistrement.

La personne comparissant déclara souscrire au nom et pour le compte de Storm Co-Invest 2013, respectivement à:

2.836 parts sociales de classe A,
2.836 parts sociales de classe B,
2.836 parts sociales de classe C,
2.836 parts sociales de classe D,
2.836 parts sociales de classe E,
2.836 parts sociales de classe F,
2.836 parts sociales de classe G,
2.836 parts sociales de classe H,
2.836 parts sociales de classe I, et
2.839 parts sociales de classe J,

chacune des parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) ayant les mêmes droits et obligations qu'énoncés dans les statuts de la Société en contrepartie d'un apport en numéraire avec une prime d'émission d'un montant de deux millions cinq cent cinquante-deux mille six cent quarante-sept Euros (EUR 2.552.647).

Le montant total de huit millions quatre cent trente-neuf mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf Euros (EUR 8.439.399), souscrit et libéré en numéraire mentionné aux points 4. de la seconde résolution ci-dessus et cette résolution-ci, est à disposition de la Société, une preuve fut fournie au notaire soussigné.

Cinquième résolution

Les Associés décidèrent de modifier l'article 5, paragraphe premier des statuts de la Société, qui stipulera:

«Le capital social souscrit de la Société est fixé à un million trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent soixante-dix-neuf Euros (EUR 1.384.279) représenté par:

138.425 parts sociales de classe A,
138.425 parts sociales de classe B,
138.425 parts sociales de classe C,
138.425 parts sociales de classe D,
138.425 parts sociales de classe E,
138.425 parts sociales de classe F,
138.425 parts sociales de classe G,
138.425 parts sociales de classe H,
138.425 parts sociales de classe I, et
138.454 parts sociales de classe J,

chaque parts sociales avec une valeur nominale d'un Euros (EUR 1) et avec les droits et obligations énoncés dans ces Statuts.»

Sixième résolution

Les Associés décident d'accorder l'autorisation à tout dirigeant de la Société ou à tout avocat de l'étude Wildgen, Luxembourg d'effectuer toute action nécessaire en relation avec les résolutions prises sur base du présent du jour.

L'Assemblée fut déclarée close et nul autre point ne fut discuté.

Déclaration, Frais, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunération et charges incombant à la Société suite à cet acte sont estimées approximativement à 6.800,- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre les deux versions, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg à la date en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec Notaire.

Signé: Delia NITESCU, Iya MARTKOPLICHVILI, Marine LEONARDIS, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 septembre 2013. Relation GRE/2013/3917. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013144955/494.

(130176448) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 octobre 2013.

Star Check S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 172.113.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 octobre 2013

Sont nommés administrateurs, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

Administrateurs de catégorie A:

- Madame Alyson GREENWOOD, «CFO», demeurant à Chemin des Courbes 13, CH-1247 Anières,
- Monsieur Guy SEMMENS, directeur, demeurant à Chalet Pantouflard, Chemin de la Tinte, CH-1936 Verbier,
- Madame Anna Karin PORTUNATO, consultant indépendante, demeurant à 5, route de Pierre-Grand, CH-1256 Troinex

Administrateurs de catégorie B:

- Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Président,
- Monsieur Reno Maurizio TONELLI, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2015:

- AUDIEX S.A., 9 rue du Laboratoire, L1911 Luxembourg,

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 16 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147066/25.

(130179321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Salem Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 179.566.

EXTRAIT

Il résulte du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 18 octobre 2013 que, les parts sociales de la société de EUR 1,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'associé	Nombre de parts
Monsieur David Anving 292-294 Fulham Road SW10 9EW, Flat 10 London United Kingdom	12.500
TOTAL	12.500

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 18 octobre 2013.

Référence de publication: 2013147011/21.

(130179101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2013.

Kaynes Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 16.478,00.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 150.377.

Extrait des résolutions prises par le conseil de gérance de la société en date du 14 octobre 2013

Le conseil de gérance de la Société décide de transférer le siège social de la Société du 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg au 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg, avec effet au 30 septembre 2013.

L'adresse professionnelle actuelle de Monsieur Aidan FOLEY et de Monsieur Daniel ADAM, gérants de la Société, est la suivante: 8-10, avenue de la Gare, L-1610 Luxembourg.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue à Luxembourg le 14 octobre 2013

L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Danny LEE de son mandat de gérant de la société avec effet au 13 septembre 2013.

L'assemblée décide de nommer, pour une période indéterminée, Monsieur David NELSON, né le 17 octobre 1956 à Indiana, USA, demeurant professionnellement au 250-1075, West Georgia St, CDN-V6E3C9 Vancouver BC, avec effet au 14 septembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013148115/20.

(130181067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Lemu Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 117.634.

In the year two thousand and thirteen, on the thirty day of September.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company (société anonyme) "LEMU INVESTMENTS S.A.", with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte (Grand-Duchy of Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 117 634 (the "Company"), incorporated following a deed of Maître Léon Thomas known as Tom METZLER, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duchy of Luxembourg), on June 30, 2006, published in the Mémorial C number 1677 of September 7, 2006, and whose articles of association have been amended for the last time by deed of the undersigned notary on September 27, 2011, published in the Mémorial C number 2934 of November 30, 2011.

The meeting is opened by Mr Henri DA CRUZ, employee, residing professionally at Junglinster, 3, route de Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary Mr Bob PLEIN, employee, residing professionally at Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Max MAYER, employee, residing professionally at Junglinster, 3, route de Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I The agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the corporate capital to the extent of EUR 737,000.- in order to reduce it from its present amount of EUR 4,506,000.- to EUR 3,769,000.- by the amortization of losses to the extent of EUR 737,000.- and by the cancellation of all the fully paid-up 737 shares of Class D, with a nominal value of EUR 1,000.- each.

2. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association which will have henceforth the following wording:

"The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of three million seven hundred and sixty nine thousand Euro (EUR 3,769,000.-) divided into

- four hundred and fifty one (451) shares of Class A,
- one thousand five hundred and seventy five (1,575) shares of Class B, and,
- one thousand seven hundred and forty three (1,743) shares of Class C, each with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-)."

3. Sundry.

II. The shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, checked and signed by the shareholders who are present, the proxyholders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will be kept at the latter's office.

The proxies of the represented shareholders signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary will remain annexed to the present deed in order to be recorded with it.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to decrease the corporate capital to the extent of seven hundred and thirty seven thousand Euro (EUR 737,000.-) in order to reduce it from its present amount of four million five hundred and six thousand Euro (EUR 4,506,000.-) to three million seven hundred and sixty nine thousand Euro (EUR 3,769,000.-) by the amortization of losses to the extent of seven hundred and thirty seven thousand Euro (EUR 737,000.-) and by the cancellation of all the seven hundred and thirty seven (737) shares of Class D, with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-) each.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article five of the articles of association, which will henceforth have the following wording:

" **Art. 5. (1st paragraph).** The Company has an issued and subscribed fully paid-up capital of three million seven hundred and sixty nine thousand Euro (EUR 3,769,000.-) divided into

- four hundred and fifty one (451) shares of Class A,
 - one thousand five hundred and seventy five (1,575) shares of Class B and,
 - one thousand seven hundred and forty three (1,743) shares of Class C
- each with a nominal value of one thousand Euro (EUR 1,000.-)."

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of the deed, is approximately EUR 1,150.- There being no further business, the meeting is terminated.

Declaration

The undersigned notary, who knows English and French, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le trente septembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "LEMU INVESTMENTS S.A.", avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte (Grand-Duché de Luxembourg), R.C.S. Luxembourg B 117 634 (la "Société"), constituée suivant acte de Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 juin 2006, publié au Mémorial C

numéro 1677 du 7 septembre 2006 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 27 septembre 2011, publié au Mémorial C numéro 2934 du 30 novembre 2011.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Henri DA CRUZ, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Bob PLEIN, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Réduction du capital social à concurrence de EUR 737.000,- pour le réduire de son montant actuel de EUR 4.506.000,- à EUR 3.769.000,- par l'apurement des pertes à concurrence de EUR 737.000,- et par l'annulation de toutes les 737 actions de Classe D entièrement libérées d'une valeur nominale de EUR 1.000,- chacune.

2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

"La Société a un capital émis et entièrement libéré de trois millions sept cent soixante-neuf mille Euros (EUR 3.769.000) divisé en

- quatre cent cinquante et une (451) actions de Classe A;
- mille cinq cent soixante-quinze (1.575) actions de Classe B et
- mille sept cent quarante-trois (1.743) actions de Classe C chacune ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-)."

3. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été contrôlée et signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera conservée à l'étude de celui-ci.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées ensemble avec lui.

III.- Qu'il résulte de cette liste de présence que la présente assemblée réunit l'intégralité du capital social et est donc régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de sept cent trente-sept mille Euros (EUR 737.000,-) pour le réduire de son montant actuel de quatre millions cinq cent six mille Euros (EUR 4.506.000,-) à trois millions sept cent soixante-neuf mille Euros (EUR 3.769.000,-) par l'apurement de pertes à concurrence de sept cent trente-sept mille Euros (EUR 737.000,-) et par l'annulation de toutes les sept cent trente-sept (737) actions de Classe D, d'une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. (alinéa 1^{er}).** La Société a un capital émis et entièrement libéré de trois millions sept cent soixante-neuf mille Euros (EUR 3.769.000,-) divisé en

- quatre cent cinquante et une (451) actions de Classe A,
- mille cinq cent soixante-quinze (1.575) actions de Classe B et
- mille sept cent quarante-trois (1.743) actions de Classe C, chacune ayant une valeur nominale de mille Euros (EUR 1.000,-)."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ 1.150,- EUR

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance des langues anglaise et française, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Henri DA CRUZ, Bob PLEIN, Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 07 octobre 2013. Relation GRE/2013/4049. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013148137/134.

(130180890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Motor Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 70.108.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 12 septembre 2013 que:

- le mandat de la société Ser.Com Sàrl, avec siège social au 19, boulevard Grande-duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, commissaire aux comptes a été renouvelé.

Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013148213/13.

(130180856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2013.

Linden Logistics (Lux) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 128.515.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2013.

SANNE GROUP (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013148761/11.

(130181975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Letterone Investment Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 181.082.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen,
on the seventeenth day of the month of October.

Before Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Letterone Holdings S.A., a société anonyme, incorporated under Luxembourg law, having its registered office at 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 176010, represented by Maître Toinon Hoss, maître en droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 15 October 2013 which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a société à responsabilité limitée (limited liability company) to be named "Letterone Investment Holdings S.à r.l." which is hereby established as follows:

Art. 1. Form, Name. There exists with the sole shareholder and all those who may become owners of the Shares hereafter a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of "Letterone Investment Holdings S.à r.l." (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Managers.

3.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

3.4 In the event that the Board of Managers determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 4. Purpose, Object.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities, debt or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner in, creation, development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.2 The Company may borrow in any form and issue by private issue bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

4.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.4 The Company may provide treasury or other services to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit and may employ any techniques and use any instruments relating to its investments or participations including techniques or instruments designed to provide credit, currency exchange, interest rate or any other risks.

4.5 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, which it deems useful or which are connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company has an issued share capital of twenty-thousand United States Dollars (USD20,000) represented by a total of twenty-thousand (20,000) fully paid Shares, each with a nominal value of one United States Dollar (USD 1.00) with such rights and obligations as set forth in the present Articles.

5.2 The issued share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles.

5.3 Any Share Reserve shall be freely distributable in accordance with the provision of these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Shares of the Company are in registered form only.

6.2 A Share Register will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said Share Register.

6.3 The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

6.4 The Company may consider the person in whose name the Shares are registered in the Share Register as the full owner of such Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of Shares. In the event that a holder of Shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may permit a notice to this effect to be entered into the Share Register and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the

Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the Share Register by means of written notification to the Company.

6.5 All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

Art. 7. Voting Rights of Shares.

7.1 Each Share shall be entitled to one vote at all General Meetings.

Art. 8. Transfer of Shares.

8.1 Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the transfer of one or more Shares to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's share capital.

8.2 A transfer of registered Shares made in accordance with the provisions of the present Articles shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the Share Register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 9. Management of the Company - Board of Managers/Sole Manager.

9.1 The Company shall be managed by one or several managers who may but do not need to be shareholders and in the case of more than one manager, the managers shall constitute a board of managers (the "Board of Managers"). The Board of Managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal, management and administration falling within the purposes of the Company.

9.2 In the event the Company has only one Manager, all provisions in the present Articles referring to the Board of Managers shall be deemed to refer to the sole Manager (*mutatis mutandis*) who shall have all such powers as provided for by law and as set forth in the present Articles with respect to the Board of Managers.

9.3 All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of the Company to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Managers.

9.4 Except as otherwise provided herein or by law, the Board of Managers of the Company is authorised to take such action (by resolution or otherwise) and to adopt such provisions as shall be necessary, appropriate, convenient or deemed fit to implement the purpose of the Company.

Art. 10. Composition of the Board of Managers.

10.1 The Managers are appointed by the General Meeting which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period. Any Manager may be removed with or without cause (*ad nutum*) by the General Meeting. The Managers shall be eligible for re-election.

10.2 The Board of Managers may appoint a chairman of the Board of Managers amongst its members. The chairman, as the case may be, shall preside over all meetings of the Board of Managers and General Meetings. In the absence of the chairman a chairman *ad hoc* elected by the Board or the General Meeting (respectively), shall chair the relevant meeting.

Art. 11. Board Proceedings.

11.1 The Board of Managers shall meet upon call by (or on behalf of) any Manager.

11.2 Notice of any meeting of the Board of Managers must be given by letter, cable, telegram, telephone, facsimile transmission, or e-mail advice to each Manager twenty-four (24) hours before the meeting, except in the case of an emergency in which case the convening notice shall include the nature and circumstances thereof. No convening notice shall be required for meetings held pursuant to a schedule previously approved by the Board and communicated to all Board members. A meeting of the Board may also be validly held without convening notice to the extent the Managers present or represented do not object and those Managers not present or represented have waived the convening notice in writing, by fax or email.

11.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Manager as his proxy.

11.4 The duly convened meeting of the Board of Managers shall be duly constituted and validly deliberate if at least a majority of all Managers in office (and able to vote) is present or represented. Resolutions put to the vote shall be passed only if approved by a majority of affirmative votes of the Managers present or represented (and able to vote).

11.5 Meetings of the Board of Managers may be validly held physically or, at any time and in all circumstances, by means of telephonic conference call, videoconference or any other means, which allow the identification of the relevant Manager and permit the participants to communicate with each other. A Manager attending the meeting in such manner (other than physically) shall be deemed present at the meeting for as long as he is connected.

11.6 The Board of Managers may also in all circumstances with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, facsimile transmission, or e-mail.

11.7 The minutes of any meeting of the Board of Managers (or copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise) shall be signed by the chairman of the Board, the chairman of the relevant meeting or by any Managers or as resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 12. Committees, Secretary.

12.1 The Board of Managers may (but shall not be obliged to) establish one or more committees and for which it shall, if one or more of such committees are set up, appoint the members (who may be but do not need to be Managers), determine the purpose, powers and authorities as well as the procedures and such other rules as may be applicable thereto.

12.2 The Board of Managers may appoint a secretary of the Company who may but does not need to be a member of the Board of Managers and determine his responsibilities, powers and authorities.

Art. 13. Binding Signature. The Company will be bound by the signature of any Manager or by the sole or joint signatures of any persons to whom such signatory power has been delegated by the Board of Managers (including to any committees and within the exercise of the duties and powers of a committee, the persons to which such power has been delegated by the relevant committee in accordance with its rules and regulations) or by any Manager.

Art. 14. Board Indemnification.

14.1 The Managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

14.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 14.3, every person who is, or has been, a Manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

14.3 No indemnification shall be provided to any Manager or officer:

14.3.1 Against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

14.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

14.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Managers.

14.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

14.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 15. Shareholder Meetings.

15.1 Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

15.2 Meetings shall be called by convening notice addressed to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

15.3 In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

15.4 Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However,

decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

15.5 In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on last Thursday of the month of May at 11.00 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 16. Amendments of Articles. The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the General Meeting to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 17. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first of January and shall terminate on thirty-first of December of each year.

Art. 18. Allocation of Profits.

18.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to a non distributable reserve as required by law. This allocation shall cease to be required as soon as and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the issued share capital of the Company.

18.2 The General Meeting shall determine how the annual results of the Company will be disposed of in accordance with the provisions of the present Articles. The General Meeting may resolve to distribute any distributable net profits, any Share Reserve, other reserves and/or premium or to allocate them to any reserve it deems fit.

Art. 19. Distributions of dividends on Shares.

19.1 The General Meeting may resolve to distribute any distributable net profits, Share Reserve or other reserves and/or premium (if any) as dividends on Shares.

19.2 The General Meeting may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the Board of Managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and any distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

19.3 Any distribution declared may be paid in United States Dollars or any other currency selected by the Board of Managers and may be paid at such places and times as may be determined by the Board of Managers (subject to the resolutions of the General Meeting). The Board of Managers may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate distributions funds into the currency of their payment. Distributions may be made in specie.

19.4 A distribution declared but not paid (and not claimed) after five (5) years cannot thereafter be claimed by the relevant holder and shall be forfeited by the holder, and revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders.

Art. 20. Winding up, Liquidation, Return of Capital.

20.1 In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or at whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Managers then in office who will be endowed with the powers provided by articles 144 et seq. of the Company Law.

20.2 Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any resulting balance shall be paid to the holders of Shares pro rata.

Art. 21. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the Company Law; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 22. Definitions. Articles or Articles of Means the present articles of incorporation of the Incorporation Company as amended from time to time Company Law Means the law of 10th August 1915 on commercial companies as amended (and any replacement law thereof)

Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company as amended from time to time
Company Law	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies as amended (and any replacement law thereof)
Manager	Means a member of the Board of Managers or as the case may be, the sole Manager of the Company (gérant)
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders or as the case may be written resolution of Shareholders
Share Register	Means the register of Shares and Shareholders
Share Reserve	Means any reserve, share premium, paid in surplus, capital contribution or other reserves
Shareholder	Means a duly registered holder of Shares of the Company

Shares Means the shares (parts sociales) of the Company

Art. 23. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription - Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up twenty thousand (20,000) shares issued by the Company.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been shown to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1.200.-.

Decision of the sole shareholder

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at
3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
2. Mr Pavel Nazariyan, born on July 30, 1972 in Russia, with professional address at
3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, is appointed as sole manager of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company.

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2014.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-septième jour du mois d'octobre.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Letterone Holdings S.A., une société anonyme, établi sous le droit du Luxembourg dont le siège social est situé au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 176010, représentée par Maître Toïnon Hoss, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration en date du 15 octobre 2013, laquelle sera enregistrée avec le présent acte.

La partie comparante, ès qualités qu'elle agit, a demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Letterone Investment Holdings S.à r.l.» qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il est formé par la partie comparante et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Letterone Investment Holdings S.à r.l.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par résolution des Associés adoptée de la manière prévue pour la modification des présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'Assemblée Générale délibérant comme en matière de modifications de Statuts.

3.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du Conseil de Gérance.

3.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

3.4 Lorsque le Conseil de Gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 4. Objet social.

4.1 L'objet de la Société est la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans toutes autres entités ou entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres valeurs mobilières, créances ou droits de quelque nature que ce soit, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit dans la création, le développement, la licence ou sous-licence de tout brevets ou autre droit de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, ainsi que la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

4.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créance et de tout autre titre ou instrument qu'elle juge approprié.

4.3 De manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris en amont ou latéralement), prendre toutes les mesures de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toute opération qu'elle considère utile à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.4 La Société peut fournir des services de trésorerie ou autres à des sociétés ou d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée et elle peut employer toutes les techniques et tous les instruments relatifs à ses investissements ou participations, y compris les techniques ou instruments conçus pour protéger la Société des risques de crédit, de taux de change, de taux d'intérêts ou de tout autre risque.

4.5 Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres qu'elle estime utiles ou qui sont liées directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de son objet social.

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social émis de vingt mille dollars des Etats-Unis (20.000 USD) représenté par un total de vingt mille (20.000) Parts Sociales intégralement libérées, d'une valeur nominale d'un dollar des États-Unis (1,00 USD) chacune et assorties des droits et obligations prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit une ou plusieurs fois par décision de l'Assemblée Générale adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi en ce qui concerne la modification des présents Statuts.

5.3 Toute Réserve des Parts Sociales sera librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 6. Parts Sociales.

6.1 Les Parts Sociales de la Société sont uniquement sous forme nominative.

6.2 Un Registre des Parts Sociales sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout Associé. La propriété des Parts Sociales nominatives sera établie par inscription dans ledit Registre des Parts Sociales.

6.3 Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaîtra qu'un seul porteur par Part Sociale

6.4 La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Parts Sociales sont inscrites dans le Registre des Parts Sociales comme étant le propriétaire réel desdites Parts Sociales. La Société n'encourra aucune responsabilité lorsqu'elle traite de telles Parts Sociales à l'égard des tiers, et sera justifiée en considérant les droits, intérêts ou demandes de ces tiers en rapport avec ces Parts Sociales nominatives comme inexistantes, sous réserve toutefois de tout droit qu'aurait ce tiers de requérir l'inscription ou la modification de l'inscription des Parts Sociales. Dans le cas où un porteur des Parts Sociales ne fournit pas d'adresse à laquelle les notifications et avis de la Société pourront être envoyés, la Société pourra inscrire ce fait dans le Registre des Parts Sociales et l'adresse de ce porteur sera considérée comme étant le siège social de la Société ou une autre adresse que la Société pourra inscrire de temps à autre jusqu'à ce que ce porteur ait fourni une adresse différente à la Société. Le porteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'elle figure dans le Registre des Parts Sociales en envoyant une notification écrite à la Société.

6.5 Toutes les communications et notifications devant être envoyées à un Associé nominatif sont considérées comme étant valables lorsqu'elles sont envoyées à la dernière adresse communiquée par l'Associé à la Société.

Art. 7. Parts Sociales - Droits de vote.

7.1 Sous réserve des présents Statuts, chaque Part Sociale donne droit à un vote à toutes les Assemblées Générales.

Art. 8. Transfert des Parts Sociales.

8.1 Un transfert des Parts Sociales nominative effectué en vertu des dispositions des présents Statuts s'opérera au moyen d'une déclaration de transfert inscrite dans le Registre des Associés, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants dûment autorisés. La Société pourra accepter et inscrire dans le registre approprié un transfert sur la base d'une correspondance ou d'autres documents constatant l'accord entre le cédant et le cessionnaire satisfaisant la Société.

Art. 9. Gérance de la Société - Conseil de Gérance/Gérant unique.

9.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non et en cas de pluralité de gérants, ceux-ci constituent le Conseil de Gérance (le "Conseil de Gérance"). Le Conseil de Gérance qui aura les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou effectuer tous les actes de disposition, de gestion ou d'administration qui intéressent la Société.

9.2 Dans le cas où la Société a un seul Gérant toutes les dispositions des présents Statuts faisant référence au Conseil de Gérance seront censées faire référence au Gérant unique (mutatis mutandis) qui aura tous les pouvoirs prévus par la loi et ceux énoncés dans les présents Statuts concernant le Conseil de Gérance.

9.3 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts de la Société à l'Assemblée Générale relèvent de la compétence du Conseil de Gérance.

9.4 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à prendre les mesures (par voie de résolution ou autrement) et à adopter les dispositions nécessaires, appropriées, utiles ou jugées appropriées afin d'accomplir l'objet de la Société.

Art. 10. Composition du Conseil de Gérance.

10.1 Les Gérants sont nommés par l'Assemblée Générale qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucune durée n'est indiquée, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Un ou plusieurs Gérant(s) peu (ven)t être révoqué(s) avec ou sans cause (ad nutum) par l'Assemblée Générale s'il est approuvé par la majorité simple des voix exprimées lors d'une Assemblée Générale. Les Gérants sont rééligibles.

10.2 Le Conseil de Gérance peut nommer un président du Conseil de Gérance parmi ses membres. Le président, selon le cas, présidera toutes les réunions du Conseil de Gérance et toutes les Assemblées Générales. En son absence, un président ad hoc élu par le Conseil présidera l'assemblée concernée.

Art. 11. Procédures au sein du Conseil.

11.1 Le Conseil de Gérance se réunira sur convocation (ou pour le compte) d'un Gérant.

11.2 Avis de toute réunion du Conseil de Gérance sera donné par lettre, câble, télégramme, téléphone, télécopie ou courriel à chaque Gérant vingt-quatre (24) heures avant la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation indiquera la nature et les circonstances de cette urgence. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour des réunions se tenant conformément à un échéancier préalablement approuvé par le Conseil et communiqué à tous les membres du Conseil. Une réunion du Conseil peut également être tenue valablement sans convocation dans la mesure où les Gérants présents ou représentés ne s'y opposent pas et que les Gérants qui ne sont pas présents ni représentés, ont renoncé à la convocation par écrit, par télécopie ou courriel.

11.3 Tout Gérant peut se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance en nommant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou courriel un autre Gérant comme son mandataire.

11.4 Une réunion du Conseil de Gérance régulièrement convoquée est valablement constituée et peut valablement délibérer si au moins la majorité des Gérants en fonction (et pouvant voter) est présente ou représentée. Les décisions ne sont prises que si elles sont approuvées à la majorité des Gérants présents ou représentés (et pouvant voter).

11.5 Les réunions du Conseil de Gérance sont valablement tenues physiquement ou, à tout moment et en toutes circonstances par voie de conférence téléphonique, vidéo-conférence ou tout autre moyen permettant l'identification du Gérant concerné et permettant aux participants de communiquer entre eux. Un Gérant participant à une réunion par l'un de ces moyens (autrement que physiquement) est considéré comme étant présent à une telle réunion aussi longtemps qu'il est connecté.

11.6 Le Conseil de Gérance peut également, en toutes circonstances et avec l'assentiment unanime, adopter des résolutions par voie circulaire et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que si elles étaient adoptées lors d'une réunion régulièrement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou plusieurs copies de la même résolution et seront établies par lettre, télécopie ou courriel.

11.7 Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Gérance (ou les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs) doivent être signés par le président du Conseil, le président de la réunion en question ou par deux (2) Gérants ou tel que décidé lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil ultérieure.

Art. 12. Comités, secrétaire.

12.1 Le Conseil de Gérance peut (mais ne doit pas) établir un ou plusieurs comité(s) (y compris un comité d'investissements et/ou de risques, un comité d'audit et un comité de rémunération) et dont il doit, si un ou plusieurs comités sont établis, nommer les membres (membres du Conseil ou non), et déterminer l'objet, les pouvoirs et compétences ainsi que les procédures et les autres règles qui peuvent être applicables à ce(s) comité(s).

12.2 Si le Conseil décide de mettre en place un comité de placement et/ou de gestion des risques, le Conseil devra déterminer une stratégie et/ou des principes de placement et pourra déléguer la mise en œuvre de ceux-ci ainsi que les pouvoirs d'investissements, la gestion des risques, et les pouvoirs similaires et relatifs à ce comité. Ce comité peut établir des sous-comités et sous-déléguer ses pouvoirs.

12.3 Le Conseil de Gérance peut nommer un secrétaire de la Société, membre du Conseil de Gérance ou non, et déterminer ses responsabilités, pouvoirs et compétences.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature de tout Gérant ou par les signatures conjointes ou individuelles de toute personne à qui de ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil de Gérance (y compris à tout comité et dans l'exercice des devoirs et des pouvoirs d'un comité, les personnes à qui ce pouvoir aura été délégué par le comité en question conformément aux règles et réglementations) ou par tout Gérant.

Art. 14. Indemnisation du Conseil.

14.1 Les Gérants ne seront pas personnellement tenus responsables des dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs mandats.

14.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'article 14.3, toute personne qui est, ou a été, Gérant ou fondé de pouvoir de la Société sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour les responsabilités et toutes les dépenses raisonnablement supportées ou payées par elle dans le cadre d'une demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle elle est impliquée en tant que partie ou autrement en vertu de son mandat passé ou présent du Gérant ou de fondé de pouvoir, et pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés afin de régler les faits mentionnés ci-dessus. Les termes «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toute demande, action, poursuite ou procédure (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) actuelle ou éventuelle et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront et ce, de manière non limitative, les honoraires d'avocat, frais, jugements, montants payés en règlement et autres responsabilités.

14.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Gérant ou fondé de pouvoir:

14.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses Associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

14.3.2 Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

14.3.3 En cas de règlement, à moins celui-ci n'ait été approuvé par un tribunal d'une juridiction compétente ou par le Conseil de Gérance.

14.4 Le droit à indemnisation, tel que défini dans le présent article, sera individuel, n'affectera pas d'autres droits présents ou futurs dans le chef de tout Gérant ou fondé de pouvoir, persistera en faveur d'une personne ayant cessé d'être ce Gérant ou ce fondé de pouvoir de la Société et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les présentes dispositions n'affecteront en rien le droit à indemnisation pouvant appartenir aux membres du personnel de la Société, y compris les gérants et fondés de pouvoir, en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

14.5 Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense dans le cadre d'une demande, action, poursuite ou procédure de la nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision définitive sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour compte du fondé de pouvoir ou le Gérant de rembourser ce montant s'il est finalement décidé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 15. Assemblées Générales.

15.1 Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où la loi le permet) ou aux assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représente l'ensemble des associés de la Société.

15.2 Les assemblées sont convoquées par un avis de convocation envoyé par lettre recommandée aux associés à l'adresse figurant dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si la totalité du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

15.3 Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à l'adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société. Les résolutions prendront effet après l'approbation par la majorité tel

que prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sous réserve du respect des conditions de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites peuvent être passées à l'unanimité à tout moment et ce, sans convocation préalable.

15.4 A moins que la loi n'en dispose autrement, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, quelle que soit la portion du capital représentée. (ii) Cependant, les décisions portant sur la modification des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois quarts du capital social émis et (iii) les décisions portant sur le changement de nationalité de la Société doivent être prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

15.5 Lorsque et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier mardi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Modifications statutaires. Les Statuts pourront être modifiés de temps à autre sur décision de l'Assemblée Générale dans les conditions de quorum et de majorité requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 17. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 18. Affectation des bénéfices.

18.1 Il sera prélevé sur les bénéfices nets annuels de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

18.2 L'Assemblée Générale décidera de l'affectation des résultats annuels de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts. L'Assemblée Générale peut décider de distribuer les bénéfices, Réserves des Parts Sociales, autres réserves et/ou primes nets distribuables ou les affecter à une réserve qu'elle juge appropriée.

Art. 19. Distributions de dividendes sur les Parts Sociales.

19.1 L'Assemblée Générale peut décider de distribuer les bénéfices, Réserves des Parts Sociales ou autres réserves et/ou primes (le cas échéant) nets distribuables sous la forme de dividendes sur les Parts Sociales.

19.2 L'Assemblée Générale peuvent décider de verser des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable préparé par le gérant ou, le cas échéant, par le conseil de gérance, faisant apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés ainsi que des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale.

19.3 Toute distribution déclarée pourra être payée en Dollars des Etats-Unis ou en toute autre devise choisie par le Conseil de Gérance et pourra être payée aux lieu et place déterminés par le Conseil de Gérance (sous réserve des décisions de l'Assemblée Générale). Le Conseil de Gérance peut fixer souverainement le taux de change applicable pour convertir les fonds de distributions dans la devise de leur versement. Les distributions peuvent être faites en espèces.

19.4 Une distribution déclarée mais non payée (et non réclamée) après cinq (5) ans ne pourra plus être réclamée par le détenteur en question et sera perdue pour le détenteur, et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera versé sur les distributions déclarées mais non réclamées qui sont détenues par la Société pour le compte des détenteurs.

Art. 20. Liquidation, Restitution de Capital.

20.1 En cas de dissolution de la Société, pour quelque raison que ce soit et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins de liquidateurs ou du Conseil de Gérance alors en fonction qui auront les pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés.

20.2 Après règlement de toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation, tout solde éventuel sera payé aux détenteurs des Parts Sociales au prorata.

Art. 21. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les Parts Sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 22. Définitions.

Associé	Signifie un porteur des Parts Sociales de la Société dûment inscrit
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Associés
Gérant	Signifie un membre du Conseil de Gérance ou, le cas échéant, le Gérant unique de la Société
Loi sur les Sociétés	Signifie la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (et toute loi remplaçante de celle-ci)
Parts Sociales	Signifie les Parts Sociales de la Société
Registre des Parts Sociales	Signifie le registre des Parts Sociales et des Associés

Réserve des Parts Sociales	Signifie toute réserve, toute prime d'émission, toute prime, tout apport en capital ou toute autre réserve
Statuts	Signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre

Art. 23. Loi applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts, les Associés se réfèrent à la législation en vigueur.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et intégralement libéré les vingt mille (20.000) Parts Sociales émises par la Société.

Les Parts Sociales ainsi souscrites sont intégralement payées en numéraire, de sorte que la somme de vingt mille dollars des États-Unis (20.000 USD) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement du prix de souscription a été montrée au notaire soussigné.

Dépenses, Evaluation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa constitution sont estimés à environ EUR 1.200.-.

Décision de l'associé unique

L'associé unique immédiatement a adopté les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:
3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
2. M. Pavel Nazariyan, né le 30 juillet 1972 en Russie, avec l'adresse professionnelle au 3, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg a été nommé en tant que le gérant unique de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de la constitution et se termine le 31 décembre 2014.

En foi de quoi, Nous, notaire soussigné, avons apposé notre sceau, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du document à la partie comparante, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ladite personne comparante a signé le présent acte original avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction en langue française. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture du présent procès-verbal, la partie comparante et le notaire ont signé le présent acte.

Signé: T. HOSS, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 22 octobre 2013. Relation: RED/2013/1740. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 23 octobre 2013.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2013148759/567.

(130181599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Lionbridge Holdings Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.750.925,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 118.995.

Il résulte du procès-verbal des résolutions écrites de l'associé unique de la Société du 27 Juin 2013 que:

- Marc LITZ, né le 3 Juillet 1976 au Massachusetts au USA, résidant professionnellement au 1050 Winter Street, Suite 2300, Waltham, Massachusetts 024451, USA a été nommé gérant de type A de la Société pour un mandat à durée indéterminée avec effet le 27 Juin 2013

- la démission de Monsieur Jeffrey Michael FITZGERALD, gérant de type A, prenant effet le 27 Juin 2013 a été acceptée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 22 Octobre 2013.

Pour la société

Un gérant

Référence de publication: 2013148762/17.

(130181503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Scania Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 23, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 53.044.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 23 août 2013

Il résulte des décisions prises par les actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire que:

- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Mats ROSBERG, demeurant à B-2930 Brasschaat, arrivé à échéance, est renouvelé pour une période de une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2014.
- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Johan KARLSSON, demeurant à L-2730 Luxembourg, arrivé à échéance, est renouvelé pour une période de une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2014.
- Le mandat d'Administrateur de Monsieur Evert HALVARSSON, demeurant à B-2930 Brasschaat, arrivé à échéance, est renouvelé pour une période de une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2014.
- Le mandat de Réviseur d'entreprises agréé de la société ERNST & YOUNG S.A. est renouvelé pour une durée de une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2014.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 8 août 2013

- Le mandat d'Administrateur-délégué de Monsieur Evert HALVARSSON, demeurant à B-2930 Brasschaat, arrivé à échéance, est renouvelé pour une période de une année, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire se tenant en 2014.
- Monsieur Evert HALVARSSON est élu en tant que Président du Conseil d'Administration pour toute la durée de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Munsbach, le 23 août 2013.

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013148926/27.

(130181579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Living Planet Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 93.908.

In the year two thousand and thirteen, on the sixteenth of October,

before us Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Living Planet Fund Management Company S.A., a société anonyme governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 23 May 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 692 of 2 July 2003 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 93.908 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended following a notarial deed dated 20 March 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1285 of 23 May 2012.

The meeting was declared open at 6.55 p.m. by Me Philip Basler-Gretic, lawyer, with professional address in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Me Fabien Morelli, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Me Marc Frantz, lawyer, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record the following:

- (i) That the agenda of the meeting was the following:

143931

Agenda

1 To acknowledge the losses of the Company and to approve the carrying-on of the activity of the Company following such losses.

2 To increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) to two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000.-).

3 To issue twenty-five (25) new shares with a nominal value of five thousand euro (EUR 5,000.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

4 To acknowledge the waiver by all the existing shareholders of the Company of their preferential subscription rights and to accept subscription for these new shares by WWF - World Wide Fund for Nature (formerly World Wildlife Fund) and to accept full payment in cash for these new shares.

5 To amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase.

6 To acknowledge that the object of the Company as provided under the articles of incorporation of the Company to manage and market the Luxembourg law governed collective investment fund named Living Planet Fund can no longer be fulfilled and consequently to amend article 3 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the new object of the Company which should be read as follows:

"The purpose of the Company is the day-to-day administration of its assets and liabilities in preparation for its liquidation.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose."

7 In connection with the above resolution, to amend article 11 of the articles of incorporation of the Company in order to delete the following paragraph:

"The Board of Directors is in particular competent for defining the Management regulations of the fund named Living Planet Fund."

8 Miscellaneous.

(ii) That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of the shares held by the shareholders are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) That the proxies of the represented shareholders, signed by the proxyholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary will also remain annexed to the present deed.

(iv) That the whole corporate capital was represented at the meeting and all the shareholders present or represented declared that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, and waived their right to be formally convened.

(v) That the meeting was consequently regularly constituted and could validly deliberate on all the items of the agenda.

(vi) That the general meeting of shareholders, each time unanimously, took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders acknowledged the losses of the Company and following such acknowledgement resolved to approve the carrying-on of the activity of the Company.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) to two hundred fifty thousand euro (EUR 250,000.-).

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to issue twenty-five (25) new shares with a nominal value of five thousand euro (EUR 5,000.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders acknowledged that all existing shareholders of the Company had decided to waive their preferential subscription rights with respect to these new shares.

Subscription - Payment

Thereupon appeared WWF - World Wide Fund for Nature (formerly World Wildlife Fund), a foundation, with registered office at Avenue du Mont-Blanc, 1196 Gland, Switzerland and registered with the Commercial register of Canton of Vaud under number CH-550.0.128.920-7 (the "Subscriber"),

represented by Me Philip Basler-Gretic, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given on 11 October 2013, in Gland, Switzerland, which proxy, signed by the proxyholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The Subscriber declared to subscribe for twenty-five (25) new shares with a nominal value of five thousand euro (EUR 5,000.-) per share and to fully pay in cash for these shares.

The amount of one hundred twenty-five thousand euro (EUR 125,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

The general meeting of shareholders resolved to accept said subscription and payment and to allot the twenty-five (25) new shares to the above mentioned subscriber.

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the above resolutions. Said article will from now on read as follows:

" **Art. 5.** The share capital of the Company is fixed at two hundred fifty thousand (EUR 250,000.-) represented by fifty (50) registered shares with a value of five thousand Euro (EUR 5,000.-) each, fully paid up".

Sixth resolution

The general meeting of shareholders acknowledged that the object of the Company as provided under the articles of incorporation of the Company to manage and market the Luxembourg law governed collective investment fund named Living Planet Fund can no longer be fulfilled due to the transfer of the fund Living Planet Fund to the management company FundPartner Solutions (Europe) S.A. and consequently the general meeting of shareholders resolved to amend article 3 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the new object of the Company. Said article will from now on read as follows:

" **Art. 3.** The purpose of the Company is the day-to-day administration of its assets and liabilities in preparation for its liquidation.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose."

Seventh resolution

In connection with the above resolution, the general meeting of shareholders resolved to amend article 11 of the articles of incorporation of the Company in order to delete the following paragraph:

"The Board of Directors is in particular competent for defining the Management regulations of the fund named Living Planet Fund."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand nine hundred euro (EUR 1,900.-).

There being no other business on the agenda, the meeting was adjourned at 7.10 p.m..

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the undersigned notary by their surnames, first names, civil status and residences, such persons signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le seize octobre,

par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Living Planet Fund Management Company S.A., une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 23 mai 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 692 du 2 juillet 2003, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 93.908 (la "Société"). Les statuts ont été modifiés la dernière fois par un acte notarié en date du 12 mars 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1285, en date du 23 mai 2012. L'assemblée a été déclarée ouverte à 18.55 heures sous la présidence de Maître Philip Basler-Gretic, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg,

qui a désigné comme secrétaire Maître Fabien Morelli, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée a choisi comme scrutateur Maître Marc Frantz, avocat, domicilié professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le président a exposé et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée était le suivant:

Ordre du jour

1 Constat des pertes de la Société et approbation de la continuation de l'activité de la Société.

2 Augmentation du capital social de la société à concurrence de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-).

3 Émission de vingt-cinq (25) d'actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille euros (EUR 5.000,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions.

4 Constat de la renonciation aux droits préférentiels de souscription de tous les actionnaires existants et acceptation de la souscription de ces actions nouvelles par WWF - World Wide Fund for Nature (formerly World Wildlife Fund) à libérer intégralement en espèces.

5 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

6 Constat de l'impossibilité pour la Société de continuer à remplir son objet social tel que prévu dans ses statuts à savoir l'administration et la gestion du fonds commun de placement de droit luxembourgeois Living Planet Fund et en conséquence modification de l'article 3 des statuts de la Société, afin de refléter le nouvel objet de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la gestion courante de ses actifs et de son passif en préparation de sa liquidation.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

7 En connexion avec la résolution précédente, modification de l'article 11 des statuts de la Société, afin de supprimer le paragraphe suivant:

«Le conseil d'administration est notamment compétent pour arrêter le règlement de gestion du fonds Living Planet Fund»

8 Divers.

(ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions détenues par les actionnaires, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées par les mandataires, les membres bureau et le notaire soussigné resteront pareillement annexées au présent acte.

(iv) Que l'intégralité du capital social était représentée à l'assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et ont renoncé à leur droit d'être formellement convoqués.

(v) Que l'assemblée était par conséquent régulièrement constituée et a pu délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(vi) Que l'assemblée a pris, chaque fois à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première

L'assemblée générale des actionnaires a constaté les pertes subies par la Société et à la suite de ce constat a décidé de continuer l'activité de la Société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-).

Troisième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'émettre vingt-cinq (25) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille euros (EUR 5.000,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a constaté que tous les actionnaires existant de la Société ont décidé de renoncer à leur droit préférentiel de souscription en ce qui concerne l'émission de ces actions nouvelles.

Souscription - Paiement

Ensuite a comparu WWF - World Wide Fund for Nature (formerly World Wildlife Fund), une fondation ayant son siège social à Avenue du Mont-Blanc, 1196 Gland, Suisse et enregistrée auprès du registre de Commerce du canton de Vaud sous le numéro CH-550.0.128.920-7 (le «Souscripteur»),

représenté par Maître Philip Basler-Gretic, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 11 octobre 2013, à Gland, Suisse, qui, après avoir été signée par le mandataire, les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte.

Le Souscripteur a déclaré souscrire vingt-cinq (25) actions nouvelles d'une valeur nominale de cinq mille euros (EUR 5.000,-) chacune à libérer intégralement en espèces.

Le montant de cent vingt-cinq mille euros (EUR 125.000,-) a dès lors été à la disposition de la Société à partir de ce moment, la preuve ayant été apportée au notaire soussigné.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les vingt-cinq (25) actions nouvelles au souscripteur indiqué ci-dessus.

Cinquième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 5.** Le capital est fixé à deux cent cinquante mille (EUR 250.000,-) représenté par cinquante (50) actions nominatives de cinq mille euros (EUR 5.000,-) chacune, entièrement libérées.»

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires a constaté que la Société est dans l'impossibilité de continuer à remplir son objet social tel que prévu dans ses statuts à savoir l'administration et la gestion du fonds commun de placement de droit luxembourgeois Living Planet Fund en raison du transfert du fonds Living Planet Fund à la société de gestion FundPartner Solutions (Europe) S.A. et en conséquence l'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 3 des statuts de la Société pour refléter le changement d'objet de la Société. Ledit article sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 3.** La société a pour objet la gestion courante de ses actifs et de son passif en préparation de sa liquidation.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.»

Septième résolution

En connexion avec la résolution précédente, l'assemblée générale des actionnaires a décidé de modifier l'article 11 des statuts de la Société pour supprimer le paragraphe suivant:

«Le conseil d'administration est notamment compétent pour arrêter le règlement de gestion du fonds Living Planet Fund.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont estimés à mille neuf cents euros (EUR 1.900.-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19.10 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire soussigné par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: P. Basler-Gretic, F. Morelli, M. Frantz, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 18 octobre 2013. REM/2013/1839. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

Le Receveur (signé): L. SCHLINK.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 23 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148765/226.

(130181532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Lys Holding 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.169.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148772/10.

(130181971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Lys Holding 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 149.170.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 octobre 2013.

Référence de publication: 2013148773/10.

(130181973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

S.A.B. Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 102.090.

Remplace la 1^{ère} version dépôt initial au RCS L090115270

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013149385/11.

(130182200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Roberta Di Camerino S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.219.

RECTIFICATIF

Les comptes au 31 décembre 2012 (rectificatif du dépôt du bilan au 31 décembre 2012 déposé le 23.10.2013 n° L130180785) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Régis DONATI / Alexis DE BERNARDI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013149381/13.

(130182382) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Universal Real Estate SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 181.111.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the sixteenth of October,
Before Maître Joseph ELVINGER, Civil Law Notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED

Mr John LARKIN, born on 14 December 1973 in Galway, Ireland, residing at Beechdale Lawn Tallaght Dublin 24 Ireland,
Being represented by Ms Sara LECOMTE, private employee professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given privately to her in Dublin on 11 October 2013.

which, signed ne varietur by the representative of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacities, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited company, which it declared to establish (the "Company").

Art. 1. Form Name. It is hereby formed between the appearing shareholder and all those who may further become such a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) under the name of "UNIVERSAL REAL ESTATE S.A." governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated August 10, 1915 on commercial companies (the "1915 Law") and by the present articles (the "Articles").

Art. 2. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 3. Corporate object.

3.1. The purpose of the Company, both in Luxembourg and abroad, and in any form whatsoever, consists in any industrial, commercial, financial, movable or immovable activity, which are directly or indirectly related to the creation, management and financing in any form whatsoever, of all businesses and companies whose purpose is any activities in any form whatsoever, as well as the management and the permanent or temporary development, of the portfolio created in this purpose, provided that the Company will be considered as a corporation for financial participation in accordance with applicable laws.

3.2. The company may hold participations on all businesses and companies with a similar, identical or related corporate objet, or that may favour the development or extension of its activities.

3.3. It may also grant loans, advances or guarantees to all legal entities (held by it or not), and exceptionally to physical person. It may also subscribe to any bon in any form whatsoever.

3.4. The Company may also deal with the management, the administration and the development by way of sale, purchase, exchange, construction, rental, leasing and any other means, of real estate in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

3.5. The Company may also acquire and develop all patents, trademarks, licenses and copyrights and any other rights, related to these patents, trademarks, licenses and copyrights, or that may complete them.

3.6. In general, the Company may take any measures and carry out all commercial, financial, securities, or real estate operations that seem useful in developing and spreading its activities.

Art. 4. Registered office.

4.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg). It may be transferred within the City of Luxembourg by means of a resolution of the Board of Directors of the Company the "Board of Directors")

Branches and any other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad upon decision of the Board of Directors.

4.2 When it comes to the Board of Directors that any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal; such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company.

Art. 5. Capital.

5.1 Share capital

The subscribed capital is set at six hundred thousand Euro (EUR 600,000.-), divided into six thousand (6,000) shares with a par value of one hundred Euro (EUR 100,-) each (the "Shares").

5.2. Form of the shares

5.2.1 The shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the shareholder(s) and subject to legal conditions. A register of the shareholders shall be kept by the Company and shall mentioned, at least, the identity of each shareholder, number of shares it holds, and if need be, any transfer of shares and related date.

5.2.2 Shares shall be indivisible in the view of the Company, which shall recognize only one owner for each share.

Art. 6. Capital increase.

6.1. Modification of Capital - limitation to the right to transfer the shares

The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

6.2. The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

Art. 7. General meeting of shareholders.

7.1. If there is only one shareholder, that sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders and takes the decision in writing.

7.2. In case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company when need be. In particular, the general meeting of shareholders will be competent in all areas, in which the Board of Directors, in its sole discretion, requires a formal approval of the general meeting of shareholders.

7.3. Any general meeting shall be convened as set by the Law.

7.4. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of shareholders, by appointing another person as his proxy in writing, by telefax, telegram or telex.

7.5. Unless otherwise provided by law or by the Articles, all decisions by the ordinary general meeting of shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of share capital is present or represented and the agenda indicates the suggested amendments to the Articles.

If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner provided by the law. This convening notice shall reproduce the agenda, indicate the date and the result of the previous meeting.

The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. In both meetings, resolutions to be approved must meet a two-thirds majority of the votes of the shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its shareholders may be increased or reduced only with the unanimous consent of all the shareholders and in compliance with any other legal requirement.

7.6. The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders to participate in any meeting of shareholders.

7.7. In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

Art. 8. Board of directors.

8.1 The Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members who need not be shareholders.

8.2. In case the Company is established by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the Company might be managed by a Sole Director until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder.

8.3. The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

8.4. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, the Board of Directors or the Sole Director shall appoint or confirm the appointment of its legal representative in compliance with the 1915 Law.

8.5. Any Director may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders.

8.6. In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

8.7. The Board of Directors will not be compensated for their services as a director, unless otherwise decided by the General Meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the directors for reasonable expenses incurred in the performance of their duties, including reasonable travel expenses and housing developments through participation in meetings of the Board.

Art. 9. Procedural rules.

9.1. In case of plurality of directors, the Board of Directors may elect from among its members a chairman and a vice-president. Whatever the composition of the Board, the President may also choose a secretary who need not be a director and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and the General meetings.

9.2. The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any two Directors at the place indicated in the convening notice.

The notice containing the agenda must be sent by mail (express mail or courier), by fax, telegram, fax electronic mail to each director at least 3 (three) Business Days before the date of the meeting, except in case of emergency situation, the circumstances of which should be included in the notice; it is sufficient that the notice of at least 24 hours before the time set for the meeting, by telegram, fax or email. This notice may be waived by written consent sent by mail, by fax, telegram or e-mail. A notice is not required for meetings of the Board held at times and places previously agreed by the Board.

9.3. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by fax, telegram or e-mail another Director as his proxy.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Director being able to hear and to be heard by all other participating directors using this technology, shall be deemed to be present and shall be authorised to vote.

9.4. In case of plurality of directors, the Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies.

9.5. Decisions will be taken by a majority vote of the directors present or represented at the meeting.

9.6. Written resolutions signed by the Sole Director, or in case of plurality of Directors, by all the members of the Board of Directors, shall have the same effect as those validly taken in a meeting of the Board of Directors.

9.7. In view of the Articles "Business Day" means any calendar day (other than Saturday and Sunday) on which banks are open for business in Luxembourg.

Art. 10. Minutes of the meeting of the board of directors.

10.1. The resolutions of the Board are recorded in the book of records of the Company, each minute shall be signed by all the directors present at the meeting. The signatures of all the directors participating in the meeting by videoconference or TV is the mark of the person instructed to that effect, during the videoconference or teleconference.

10.2. The resolutions of the Sole Director are recorded in the book of records of the Company.

10.3. Copies and extracts of such minutes which may be produced in Court or otherwise, shall be signed by the sole director or in case of plurality of directors, by the President and the Secretary of the bureau, or by any two directors.

Art. 11. Powers of the board of directors.

11.1. The Board of Directors or the Sole Director is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2. The Board of Directors or the Sole Director may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

The Board of Directors or the Sole Director may also confer all powers and special mandates to any persons who need not to be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

11.3. Such a delegation to a member of the board requires from him the obligation to report annually to the General Meeting about salaries, emoluments and any advantages granted to this Managing Director.

Art. 12. Representation of the company. Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the joint signatures of any two Directors or by the single signature of the Managing Director.

Art. 13. Statutory auditor. The operations of the Company are controlled by one or more auditors, as provided by the law, and who do not need to be shareholders of the Company. If more than one auditor has been appointed, the auditors will form the board of auditors. The auditors are appointed by the annual general meeting of shareholders for a maximum period of six years.

Art. 14. Distribution of profits.

14.1. Legal Reserve From the annual net income of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

14.2. Dividends

14.2.1. The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Board, will determine how it will be disposed of the balance of the net annual profit and may declare from time to time ordinary dividends that will never exceed the amounts suggested by the Board of Directors.

14.2.2. Interim dividends may be distributed, subject to the conditions provided by the Law.

Art. 15. Dissolution and Liquidation.

15.1. The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

15.2. Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of shareholders. If no liquidators are appointed by the general meeting of shareholders, the Directors or the Sole Director shall be deemed to be liquidators vis-à-vis third parties.

Art. 16. Applicable law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Art. 17. Annual general meeting.

17.1. The annual general meeting of shareholders will be held at the registered office of the Company, or in any other location in Luxembourg as specified in the convening notice, on the 3rd Thursday of May at 1:30 p.m.

17.2. If such day is not a Business Day, the annual general meeting will be held on the following Business Day. The general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board, exceptional circumstances so require.

17.3. Other meetings of shareholders, ordinary and extraordinary, may be held at such times and places as specified in the notice convening the meeting.

Art. 4. Financial year. The financial year of the Company shall start on the first day of the month of January and terminate on the last day of the month of December of each year.

Transitional provisions

The first financial year of the company shall start on the day of its incorporation and end on the 31 December 2014. The first annual general meeting of the shareholders will be held in 2015.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named party has subscribed all the shares and has them fully paid up, by contribution in cash so that the sum of six hundred thousand euros (EUR 600,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the 1915 Law have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about two thousand euros (EUR 2,000.-).

Resolutions of the sole shareholder

The above-named party, representing the entire subscribed capital has immediately passed the following resolutions:

1. The number of Director of the Company is set at one (1).
2. Mr John LARKIN, prenamed, has been appointed as Sole Director of the Company; unless it has been renewed before, his mandate will expire on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2019.
3. INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY COMPAGNY S.A. (IPEC), having its registered office at 2, rue Beatrix de Bourbon L-1225 Luxembourg and registered with the RCS Luxembourg under number B 48 165 has been appointed as Statutory Auditor of the Company; unless it has been renewed before, its mandate will expire on occasion of the annual general meeting of shareholders to be held in 2019.
4. The registered office of the Company has been set at 14a, rue des Bains, L-1212 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg

A COMPARU

Monsieur John LARKIN, né le 14 décembre 1973 à Galway, Irlande, demeurant à Beechdale Lawn Tallaght Dublin 24 Irlande,

représenté par Madame Sara LECOMTE, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui-délivrée à DUBLIN en date du 11 octobre 2013.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le notaire instrumentant et le mandataire du comparant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès - qualités qu'il agit, a requis du notaire instrumentant qu'il dresse l'acte constitutif d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Il est formé, entre l'unique actionnaire comparant et toutes celles qui deviendront dans la suite actionnaires d'une société constituée sous la forme d'une société anonyme sous la dénomination de «Universal Real Estate SA» (la «Société»), laquelle sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci - après la «Loi») ainsi que par les présents statuts (ci - après les «Statuts»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Objet.

3.1. L'objet de la Société est, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger et sous quelque forme que ce soit, toutes activités industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, qui sont directement ou indirectement en relation avec la création, la gestion et le financement, sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés dont l'objet consiste en toutes activités, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et le développement, permanent ou temporaire, du portefeuille créé dans ce but, pour autant que la société sera considérée comme une société de participations financières conformément aux lois applicables.

3.2. La Société peut prendre des participations de toutes façons dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou en relation, ou qui peuvent favoriser le développement ou l'extension de ses activités.

3.3. Elle pourra également accorder tous prêts, avances ou garanties à toutes personnes morales (détenues ou non) ainsi qu'à titre exceptionnel à toutes personnes physiques. Elle pourra également souscrire à tout emprunt obligataire sous quelle forme que ce soit.

3.4. La Société aura également pour objet la gestion, l'administration, la mise en valeur par vente, achat, échange, construction, location, leasing ou toute autre manière de propriétés immobilières au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

3.5. La Société pourra également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques, licences ou droits d'auteurs et autres droits se rattachant à ces brevets, marques, licences ou droits d'auteurs ou pouvant les compléter.

3.6. En général, la Société peut prendre toutes mesures et mener à bien toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui lui sembleront utiles au développement et à l'extension de ses activités.

Art. 4. Siège social.

4.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg - Ville. Le siège social de la Société pourra être transféré à l'intérieur du la Ville de Luxembourg par une décision du conseil d'administration. Des succursales ou autres bureaux peuvent être établis au Grand - Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du conseil d'administration.

4.2. Lorsque le conseil d'administration détermine que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales; de telles mesures temporaires ne changent en rien la nationalité de la Société, qui restera luxembourgeoise malgré le transfert temporaire de son siège statutaire.

Art. 5. Capital - Actions.

5.1. Capital.

Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 600.000,- (six cent mille euros) divisé en 6.000 (six mille) actions ayant chacune une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) (les «Actions»).

5.2. Actions.

5.2.1. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire. Un registre des actionnaires sera tenu par la Société et mentionnera, au moins, l'identification précise de chaque actionnaire, le nombre d'actions qu'il détient et, le cas échéant, leur transfert et la date de ce transfert.

5.2.2. Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

Art. 6. Augmentation de capital.

6.1. Le capital de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée dans les formes requises pour les modifications des présents Statuts, telles que prévues à l'Article 7 ci-après.

6.2. La Société peut racheter ses propres Actions sous les conditions prévues par la Loi.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - Général.

7.1. L'actionnaire unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires.

7.2. En cas de pluralité d'actionnaires, chaque assemblée des actionnaires de la Société, régulièrement constituée, représente l'intégralité des actionnaires de la Société.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la Société. En particulier, l'assemblée générale des actionnaires sera compétente dans tous les domaines dans lesquels le conseil d'administration, à sa seule discrétion, requiert une approbation formelle de l'assemblée générale des actionnaires.

7.3. Toute assemblée générale des actionnaires sera convoquée conformément à la Loi.

7.4. Chaque Action ordinaire donne droit à une voix. Un actionnaire peut agir à toute assemblée des actionnaires en désignant une autre personne comme mandataire, par écrit, par fax, par télégramme ou par télex.

7.5. Sauf stipulations contraires de la Loi, les décisions prises par l'assemblée générale annuelle ou ordinaire des actionnaires, dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants, indépendamment de la proportion du capital représenté.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier les Statuts dans toutes ses dispositions ne pourra valablement délibérer que si la moitié au moins du capital est représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie une nouvelle assemblée des actionnaires peut être convoquée, dans les formes prévues par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée des actionnaires délibère valablement quelle que soit la portion du capital représentée. Dans les deux assemblées des actionnaires, les résolutions pour être approuvées devront réunir une majorité de deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des actionnaires ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des actionnaires.

7.6. Le conseil d'administration pourra déterminer toutes les autres conditions qui devront être remplies par les actionnaires afin de participer à toute assemblée des actionnaires.

7.7. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à l'assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, les actionnaires pourront valablement dispenser de toutes formalités de convocations.

Art. 8. Conseil d'administration.

8.1. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé d'au moins trois administrateurs, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

8.2. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou qu'à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un administrateur unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

8.3. Les administrateurs seront désignés lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de six ans maximum et resteront en fonction jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

8.4. Lorsqu'une personne morale est nommée administrateur, celle-ci est tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de cette personne morale.

8.5. Un administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée lors de l'assemblée générale des actionnaires.

8.6. En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateur, pour cause de décès, retraite ou autre, les administrateurs restants pourront désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, lequel restera en fonction jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires; ou convoquer une assemblée générale des actionnaires pour son remplacement immédiat.

8.7. Les membres du conseil d'administration ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant qu'administrateur, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des actionnaires. La Société pourra rembourser aux administrateurs les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du conseil d'administration.

Art. 9. Modalités procédurales.

9.1. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration pourra choisir parmi ses membres, un président et un vice-président. Quelle que soit la composition du conseil d'administration, son Président pourra aussi choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales.

9.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs au lieu indiqué dans la convocation. La convocation contenant l'agenda doit être envoyée par lettre (courrier express ou courrier spécial), par fax, par télégramme, fax courrier électronique à chaque administrateur au moins 3 (trois) Jours Ouvrables avant la date prévue de la réunion, sauf dans des circonstances d'urgence, dont la nature devra figurer dans la convocation, il suffira que la convocation soit envoyée au moins 24 heures avant l'heure fixée pour la réunion, par télégramme, fax ou courrier électronique. Cette convocation peut être levée par le consentement donné par écrit, par fax, télégramme ou courrier électronique. Une convocation ne sera pas requise pour les réunions du conseil d'administration tenues à des dates, heures et places précédemment convenues par le conseil d'administration.

9.3. Chaque administrateur peut agir à toute réunion du conseil d'administration en nommant un autre Administrateur, par écrit, par fax, par télégramme ou par courrier électronique, comme son mandataire. L'utilisation d'équipement vidéo et de téléconférence est autorisée et les administrateurs utilisant ces technologies sont présumés être physiquement présents et autorisés à voter.

9.4. En cas de pluralité d'administrateurs, le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des administrateurs est présente à la réunion du conseil d'administration.

9.5. Les décisions seront prises à la majorité des voix exprimées des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

9.6. Les résolutions écrites signées par l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par tous les membres du conseil d'administration auront le même effet que celles valablement prises lors d'une réunion du conseil d'administration.

9.7. Dans la perspective des Statuts, «Jours Ouvrables» a pour signification tout jour calendaire (autre que samedi et dimanche) pendant lequel les banques sont ouvertes pour affaires à Luxembourg.

Art. 10. Procès-verbaux des conseils d'administration.

10.1. Les résolutions du conseil d'administration seront constatées dans le livre des procès-verbaux de la Société, lesquels seront signés par tous les administrateurs présents à la réunion. La signature de tous administrateurs participant à la réunion par télé ou vidéoconférence sera apposée par la personne ayant reçu instruction à cet effet pendant la vidéoconférence ou la conférence téléphonique.

10.2. Les résolutions prises par l'administrateur unique seront constatées dans le livre des procès-verbaux de la Société.

10.3. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par son administrateur unique ou en cas de pluralité d'administrateurs, par le Président et le secrétaire ou par deux des administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs du conseil d'administration.

11.1. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration ou de disposition. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale, tombent sous la compétence du conseil d'administration.

11.2. Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs de gestion journalière et les affaires courantes de la Société ainsi que les pouvoirs de représentation de la Société en relation avec ceux - ci à un des membres du conseil d'administration, qui sera nommé comme administrateur - délégué. Le conseil d'administration pourra en outre conférer des pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes, qui n'ont pas besoin d'être administrateur, afin de nommer et révoquer tous agents et employés et de fixer leurs rémunérations.

11.3. Une telle délégation à un membre du conseil d'administration impose à celui-ci l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués à cet administrateur - délégué.

Art. 12. Pouvoirs de représentation. La Société est engagée par la seule signature de l'administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la seule signature de l'administrateur-délégué.

Art. 13. Commissaires aux comptes. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, tel que prévu par la Loi et qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. S'il y a plus d'un commissaire aux comptes, les commissaires aux comptes formeront le conseil des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes sont nommés par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période de maximum six ans.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1. Réserve Légale.

Du bénéfice net annuel de la Société, cinq pour cent (5%) seront alloués au compte de la réserve statutaire. Ces allocations cesseront d'être obligatoires dès que, et aussi longtemps que, cette réserve atteindra dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société.

14.2. Dividendes.

14.2.1. L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du conseil d'administration, déterminera de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net et pourra déclarer de temps à autre des dividendes ordinaires sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration.

14.2.2. Des dividendes intermédiaires pourront être distribués, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

Art. 15. Dissolution et Liquidation.

15.1. La Société pourra être dissoute à tout moment en vertu d'une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise dans les formes requises pour les modifications des Statuts.

15.2. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires, déterminant en outre leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 16. Loi applicable. Pour tous les points non réglés aux présents Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent à la Loi.

Art. 17. Assemblée générale annuelle.

17.1. L'assemblée générale annuelle des actionnaires sera tenue au siège social de la Société, ou à tout autre endroit à Luxembourg stipulé dans la convocation, le troisième jeudi du mois de mai à 13h30.

17.2. Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle sera tenue le Jour Ouvrable suivant. L'assemblée générale pourra être tenue à l'étranger, si de l'opinion absolue et finale du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

17.3. D'autres assemblées des actionnaires, ordinaires ou extraordinaires, pourront être tenues en lieux et places tels que spécifié dans les avis de convocations.

Art. 18. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commencera à la date de constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2014. La première assemblée générale des actionnaires se tiendra en 2015.

Souscription

Les Statuts ayant été ainsi établis, le comparant représenté tel qu'indiqué, a souscrit l'intégralité des parts sociales et les a libéré par un apport en numéraire, de sorte que la somme de 600.000,- EUR (six cent mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société; ainsi que preuve en a été donnée au notaire soussigné par la production d'un certificat bancaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ont été dûment accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille euros (EUR 2.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Le comparant ci-dessus, représentant la totalité du capital souscrit a immédiatement adopté les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1).
2. Est nommé au poste administrateur unique Monsieur John Larkin demeurant, Beechdale Lawn Tallaght Dublin 24, Irlande.

Sauf renouvellement, le mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

3. Est appelée aux fonctions de Commissaire aux comptes

INTERNATIONAL PRIVATE EQUITY COMPAGNY S.A. (IPEC), ayant son siège social au 2, rue Béatrix de Bourbon L-1225 Luxembourg inscrite au RCS Luxembourg B 48 165.

Sauf renouvellement, son mandat viendra à expiration lors de la tenue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

4. Le siège social de la Société est fixé au 14a, Rue des Bains L-1212 Luxembourg

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes,

Et après lecture, le mandataire du comparant, prémentionné, connu par le notaire par ses nom, prénom, état civil et résidence, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. LECOMTE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 18 octobre 2013. Relation: LAC/2013/47439.

Reçu soixante quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013149434/443.

(130182170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Structured Alternative Invest, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 56, rue de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 133.395.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149415/10.

(130182258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Teddy Financial Invest S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 65, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 151.045.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille treize, le premier octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Sonia OUIZOGUN, employée, demeurant professionnellement à Strassen,

ci-après dénommé "la mandataire";

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société de droit panamien TIE TIE COMPANY INC., ayant son siège social à Via Espana y Calle Elvira Méndez, Bank Boston Building, C/o Rosas & Rosas, 16th Floor Panama, Republic of Panama, ici représentée par son directeur Monsieur Willem VAN CAUTER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen, ci-après dénommée "le Comparant".

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société de gestion de patrimoine familial "TEDDY FINANCIAL INVEST S.A. - S.P.F.", ayant son siège social à L-8041 Strassen, 65, Rue des Romains, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 151 045, a été constituée suivant acte reçu le 30 décembre 2009, publié au Mémorial C numéro 479 du 5 mars 2010.

II.- Que le capital social s'élève actuellement à EUR 250.000,- EUR (deux cent cinquante mille euros), divisé en 2.500 (deux mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.

III.- Que le comparant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

IV.- Que le comparant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société.

V.- Que le comparant, en tant que liquidateur de la société, déclare que l'activité de la société a cessé, que les dettes connues ont été payées ou provisionnées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'adresse de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: W. VAN CAUTER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 2 octobre 2013. Relation: LAC/2013/44700. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2013149425/43.

(130182493) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Strawberry Investment 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 131.030.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 135.098.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013149414/10.

(130182344) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Tam Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 18, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 100.069.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2013149420/10.

(130182433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

TAK S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3770 Tétange, 24, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 153.885.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013149419/10.

(130182166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Sherwin Williams Luxembourg Investment Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500,00.

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 164.589.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013149390/14.

(130182835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Toze Consult s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8373 Hobscheid, 26, rue du Neuort.

R.C.S. Luxembourg B 146.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 25/10/2013.

Référence de publication: 2013149429/10.

(130182698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Toiture La Tuile SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3912 Mondercange, 44, rue des Champs.

R.C.S. Luxembourg B 77.429.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MORBIN Nathalie.

Référence de publication: 2013149428/10.

(130182164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Tyrrel Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 115.806.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013149433/10.

(130182636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

UsefulRisk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8325 Capellen, 1A, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 166.140.

Les comptes annuels au 31-12-2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stéphanie Misonne

La gérante

Référence de publication: 2013149435/11.

(130182281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

TMSI Partners S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.860.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013149426/13.

(130182797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

United Platform S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 128.030.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013149437/11.

(130182464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Unity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.486.

Remplace la 1^{ère} version (art 6bis du règlement Grand-Ducal modifié le 23 janvier 2003 concernant le RCS).

Dépôt initial au RCS: L110080153

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149439/11.

(130182777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Unity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.486.

Remplace la 1^{ère} version (art 6bis du règlement Grand-Ducal modifié le 23 janvier 2003 concernant le RCS).

Dépôt initial au RCS: L120103676

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149440/11.

(130182802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Unity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.486.

Remplace la 1^{ère} version (art 6bis du règlement Grand-Ducal modifié le 23 janvier 2003 concernant le RCS).

Dépôt initial au RCS: L100145365

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149441/11.

(130182818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Urbe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 89.944.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

URBE S.A.

Référence de publication: 2013149443/10.

(130182203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Vela Real Estate Credit Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 152.469.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149445/10.

(130182744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Unity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.486.

Remplace la 1^{ère} version (art 6bis du règlement Grand-Ducal modifié le 23 janvier 2003 concernant le RCS).

Dépôt initial au RCS: L090175884

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149442/11.

(130182825) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

SHL Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 29.118.231,50.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 35, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 155.387.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 Octobre 2013.

Référence de publication: 2013149406/10.

(130182242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Vertbois Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 71.973.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013149448/10.

(130182489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

TMSI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 161.647.

Le bilan de la société au 31 décembre 2012 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013149427/13.

(130182796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

WSI Education S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.793.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pinar Sakinmaz

Manager

Référence de publication: 2013149462/11.

(130182424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

W2007/W2008 Course Holding B S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 138.892.

Constituée par devant Me Paul Bettigen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mai 2008, acte publié au Mémorial C no 1506

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

W2007/W2008 Ourse Holding B S.à r.l.
Marielle Stijger
Gérant

Référence de publication: 2013149463/14.

(130182202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

World Investments Company, en abrégé WIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.321.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Référence de publication: 2013149459/10.

(130182603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

S.C.I. Op der Barriaer, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-8436 Steinfort, 60, rue de Kleinbettingen.

R.C.S. Luxembourg E 2.290.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance des tiers que:

- Le siège social de l'associé «ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS SCHMIT S.à r.l.», inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50 835, a été transféré au 5C, rue de Hollenfels, L - 7481 Tuntange, avec effet au 1^{er} octobre 2012.

La dénomination de l'associé «ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS SCHMIT S.à r.l.» a été modifiée en «TOUTIMMO S.à r.l.» en date du 13 juin 2013.

- Monsieur Fernand HILBERT, Gérant de la Société, demeure actuellement à L-8445 Steinfort, 7a, Rousebiérg.

Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Pour extrait

Pour la Société

Un mandataire

Référence de publication: 2013149387/19.

(130183293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

WP IX LuxCo I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 110.184.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149460/9.

(130182098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

WP IX LuxCo II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 110.185.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149461/9.

(130182097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Zap S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 124.261.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149472/9.

(130182598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Point of U [.of U] (Soparfi) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 126.615.

—
Veuillez noter qu'à partir de ce jour, je dénonce le siège social 20, route de Thionville L-6791 Grevenmacher de la société.

Grevenmacher, le 24 octobre 2013.

Thierry Richon.

Référence de publication: 2013149485/9.

(130182296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2013.

Prescott Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 64.442.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149359/9.

(130182673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

Prescott Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 64.442.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149360/9.

(130182674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2013.

IS EF Three S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 128.334.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149874/9.

(130183628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

IT TOP Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 114.304.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149878/9.

(130183743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

IS Business Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 137.335.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149872/9.

(130183294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Lyoness Cashback S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 155.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149903/9.

(130183475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

M.D. Arche s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8031 Strassen, 37, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 108.038.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149927/9.

(130182954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Magnolia Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 94.898.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149933/9.

(130183354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Magnolia Investments & Partners S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 94.901.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149932/9.

(130183206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Marba Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.062.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149955/9.

(130183395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

MEREM S.A., Mediterranean Real Estate Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 20.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149967/9.

(130182939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

MEREM S.A., Mediterranean Real Estate Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 20.522.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013149966/9.

(130182938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.

Andror S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 40.466.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013150320/9.

(130184368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Alma Ventures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 117.557.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013150309/9.

(130183977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2013.

Signorello Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 142.751.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 Octobre 2013

L'Assemblée a décidé de nommer avec effet 21 Octobre 2013

Monterey Audit sàrl, 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg comme commissaire aux comptes a partir de ce jour.

L'Assemblée a décidé de démissionner comme Administrateur avec effet 21 Octobre 2013

La Société Full Point Inc Limited, enregistrée numéro 1900417 au Companies Registry Hong Kong avec siège social Bangkok Bank Building

L'Assemblée a décidé de nommer comme administrateur avec effet 21 Octobre 2013

Dr Caprice Horn, née 29 septembre 1962 à Frankfurt (D), demeurant professionnellement 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR EXTRAIT CONFORME

Référence de publication: 2013150151/18.

(130183416) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 octobre 2013.
